

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: Les pages froissées peuvent causer de la distorsion.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X



Publié pour le département de l'Agriculture de la Province de Québec (pour la partie officielle,) par
Eusèbe Senécal & fils, Montréal.

Vol. XIV, No 3.

MONTREAL, MARS 1891.

{ Un an \$1.00
payable d'avance

Abonnements à prix réduits.

“ En vertu de conventions expresses avec le gouvernement de la province de Québec, l'abonnement au *Journal d'agriculture* n'est que de trente centins par an pour les membres des sociétés d'agriculture, des sociétés d'horticulture et des cercles agricoles, pouvu que tel abonnement soit transmis, d'avance, à MM. Senécal & fils, par l'entremise du secrétaire de telle société ou cercle agricole.”—RÉDACTION. Toute matière destinée à la rédaction doit être adressée à M. Ed. A. Barnard, Directeur du Journal d'agriculture, etc., Québec.

PARTIE OFFICIELLE.

Table des matières.

MOUTONS ET COCHONS DE RACES PURES.....	33
AVIS AUX SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE—Distribution des étalons du Haras National.....	33
SYNDICATS DE BEURRIERIES ET DE FROMAGERIES.....	34
NOTRE PETIT CHEVAL CANADIEN—Ce qu'était notre petit cheval canadien—sa disparition.....	34
POMMES RUSSSES POUR LE NORD—expériences faites à St-Denis—résultats obtenus.....	35
TABLE DES ARBRES FRUITIERS—Epoque de la taille—Etude de la branche charpentière.....	36
CONSERVATION DU BEURRE EN GRAINS—expériences proposées par M. Ed. A. Barnard—résultats obtenus par M. A. Lord—conditions à remplir.....	36
PRODUCTION DU LAIT EN HIVER—Troupeau Jersey-Canadien.....	37
SOIN DES VOLAILLES.....	37
RÔLE IMPORTANT DE L'EAU DANS LA LAITIÈRE—Soins à donner aux vaches pendant l'hiver—puits boisés et puits en pierres.....	37
PROCÉDÉS POUR ENLEVER LA MAUVAISE ODEUR DES GRAISSES RANCIÈS.....	38
FABRICANT DE BEURRE BIEN RECOMMANDÉ.....	38
LA CULTURE DES POMMES DE TERRES EN FRANCE.....	39
COMMERCE DES ŒUFS ET DES VOLAILLES—Volailles—préparation pour le marché—œufs—empaquetage.....	39
UNE SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE prospère—culture de diverses espèces d'orges—rendements obtenus.....	40
SOINS DES VACHES ET DES PORCS—préparation de la nourriture	40
CORCHONS MAGNIFIQUES.....	41
INTÉRESSANT AU PLUS HAUT POINT.....	41
LES HARAS EN AUTRICHE ET EN RUSSIE.....	43
COCHONS YORKSHIRES A VENDRE.....	43

CORRESPONDANCE—La Rouille des Grains—Rendement en lait et en beurre d'une vache—Ablation des cornes—L'agriculture au lac Témiscamingue—Le Journal et les cercles—Hivernement profitable d'une vache—Concours des terres les mieux tenues—Un brave et courageux cultivateur—Foin, beurre vendu, calculs importants.....	43
CONSERVATION DES FUMIERS.....	46

Moutons et cochons de races pures.

Les éleveurs de moutons et de cochons de races pures sont priés d'adresser au plus tôt au soussigné, les certificats d'enregistrement de tous les animaux enregistrés qu'ils possèdent, ou des descendants directs d'animaux ainsi enregistrés, afin que ces animaux soient enregistrés dans les registres ouverts en vertu de l'article 19 des règlements du Conseil d'agriculture.

Par ordre. ED. A. BARNARD.

Secrétaire du Conseil d'agriculture
et directeur du *Journal d'agriculture*.

Avis aux sociétés d'agriculture au sujet de la distribution des étalons du Haras National entre les sociétés.

En vertu d'un vote de la Législature durant la dernière session, le gouvernement a conclu un marché avec la Compagnie du Haras National, par lequel cette compagnie s'engage

à fournir chaque année, durant 5 ans, 6 étalons de race pure, pour l'amélioration de la race chevaline dans les districts ruraux, aux sociétés d'agriculture qui seront désignées comme il est expliqué plus loin.

Chaque étalon sera conduit sur les lieux par un employé de la Compagnie du Haras National et restera, durant la saison, aux risques et périls de la Compagnie. Le prix de chaque saillie ne pourra pas dépasser \$4.00 et appartiendra à la Compagnie.

" Il y aura un étalon par chaque district créé pour le Concours du Mérite Agricole, chacun de ces districts étant placé sur le même pied ; chaque société d'agriculture de chaque district devra tirer au sort chaque année pour décider qui aura l'étalon.

" Le second mercredi de mars de chaque année, à midi, au département de l'agriculture, le tirage au sort aura lieu, sous la direction du Commissaire de l'agriculture ou de toute autre personne chargée par lui de le représenter ;

" Le Commissaire ou son représentant tirera au sort pour les sociétés qui n'auront pas envoyé de délégué et ce représentant jusqu'à nouvel ordre sera l'honorable M. Joly de Lotbinière, président du Conseil d'Agriculture ;

" Tout délégué devra être muni d'un certificat du président ou du secrétaire de la société qu'il est chargé de représenter, constatant ses pouvoirs ;

" Le sixième étalon sera à la disposition des cinq districts, chaque année à tour de rôle, à commencer par le district No. 1 et en allant ainsi jusqu'au cinquième, avec l'entente que le tirage au sort entre les sociétés du même district se fera, pour le sixième étalon, comme pour les autres, et en même temps, quand le tour de ce district sera arrivé pour obtenir ce sixième étalon, de manière que les cinq districts auront eu chacun deux étalons, durant les cinq ans.

" Il est entendu que la société favorisée par le sort sera exclus du tirage les années suivantes, pour les cinq ans ou le nombre d'années qui restent.

" Les six sociétés, favorisées par le sort, devront envoyer un représentant chacune au Haras National, à Outremont, le deuxième mercredi d'avril, chaque année, à midi, pour y faire le choix des six étalons ; le sort devant régler toute contestation qui s'élèverait à ce sujet ; ce représentant devra être porteur d'une résolution de la société l'accréditant.

" Lors du choix des six étalons au Haras, les propriétaires devront livrer au représentant de chaque société un certificat d'un vétérinaire, constatant que le cheval alloué à cette société est sain et propre à la reproduction."

(Par ordre,) S. SYLVESTRE.

Secr. Départ. de l'Agriculture et de la Colonisation.

Syndicats de beurreries et de fromageries.

Nous avons publié dans notre dernier numéro (de février) les règlements qui ont trait à la création de syndicats de fabriques de beurre et de fromage.—Tout le monde admet l'importance de bien surveiller ces fabriques, afin que le lait soit parfait, que les fabricants en tirent les meilleurs produits possibles, et enfin, que ces produits soient emballés et livrés de manière à en obtenir les plus hauts prix du marché.—Ces divers perfectionnements supposent une connaissance parfaite de tout ce qui a trait à l'industrie laitière. Or, on le sait la perfection, même relative, n'est pas facile à obtenir et surtout à maintenir, dans ce siècle où les progrès se succèdent avec une rapidité extraordinaire. La société d'industrie laitière, qui est composée des hommes les plus éclairés dans cette province en ces matières, a jugé qu'une inspection constante et sévère pouvait seule maintenir nos fabriques dans les meilleurs

procédés et à la hauteur des perfectionnements qui payent le mieux. Et afin de rendre ces inspections aussi peu onéreuses que possible, elle a obtenu l'aide de la législature de manière à pouvoir payer elle-même les frais d'un inspecteur général et, de plus, la moitié des frais des inspecteurs locaux de syndicats. Ceux-ci se composeront des diverses fabriques d'un même district, au nombre de 15 à 30, et tellement situées que toutes ces fabriques puissent être visitées à tour de rôle et de jour en jour. Espérons que l'on comprendra toute l'utilité de ces syndicats et qu'ils vont s'organiser au plus tôt, afin de profiter, dès la prochaine saison, des avantages nombreux à retirer d'un bon système de surveillance et d'inspection.

ED. A. BARNARD.

NOTRE PETIT CHEVAL CANADIEN.

Il y a trente ans nos chevaux étaient (sains) exempts de tares et bons sous tous les rapports. Le petit cheval canadien valait autrement que ce que nous avons maintenant. Il était de petite taille, c'était son seul défaut, si l'on peut appeler cela un défaut.

La tête carrée, la mâchoire inférieure large (je retrouve ce trait chez les chevaux bretons et normands), l'oreille petite, les reins courts et doubles, la poitrine et la croupe larges, l'épaule et la hanche musculeuses et les jambes fortes, les jointures grandes, le pied solide, une crinière et une queue comme on n'en voit plus, tant elles étaient longues et touffues—tel était le petit cheval canadien sous le rapport de la conformation. Il avait tout ce qu'il faut pour assurer une santé robuste et beaucoup de force musculaire.

Aussi j'ose dire que le petit cheval canadien pouvait traîner de plus lourdes charges que des chevaux bien plus pesants que lui.

Ce qu'il y avait de force et d'énergie dans ce petit animal est incroyable. Qui n'a pas vu arriver en ville dans les mauvais chemins du printemps un habitant avec un voyage de bois d'une demi-corde traîné sur la terre par un cheval gros comme le poing ?

On pouvait voyager toute une semaine à 20 lieues par jour avec un petit cheval canadien. On lui laissait prendre son petit train de deux lieues à l'heure et dans 10 heures on avait franchi les 20 lieues sans presque le faire manger. Le lendemain matin il était frais et prêt à répéter la course et le surlendemain encore ; et encore le jour suivant.

Toujours gras, toujours gai ; avec une botte de foin et 5 ou 6 livres d'avoine on le nourrissait aussi bien que nos chevaux d'aujourd'hui avec le double de cette ration.

Rien n'égala jamais le petit cheval canadien pour voyager en hiver. Avec lui on n'avait pas besoin de craindre les rencontres dans les mauvais chemins. Il savait se tirer d'affaire merveilleusement dans les plus gros bancs de neige. Tranquillement il s'y engageait et les franchissait sans sauts, sans secousses, en nageant pour ainsi dire, et atteignait le chemin dur sans être essouffé.

Il traitait dru notre petit cheval. Dans ce temps là le cheval qui trottait en 3 minutes était considéré extraordinaire. Eh bien avec un peu d'entraînement le plus grand nombre de nos chevaux pouvaient atteindre ce degré de vitesse.

Le fait est que c'est ici, dans le bas Canada, que les courses au trot ont d'abord été les plus rapides.—Les États-Unis n'avaient encore rien de renommé quand en 1858 ou 59 nous avions l'*Oiseau rouge* à M. Gratton de St-Eustache qui a trotté un mille en 2.45. J'ai vu de mes yeux, en 1886, le cheval de M. Desjardins trotter $\frac{1}{2}$ mille en 1.10.

Quelle vigueur, quelle force de résistance, ils déployaient

ces petits chevaux dans la course ! On pouvait les faire trotter toute la journée. *Loiseau rouge* fut vendu à un Américain pour la somme exorbitante alors de 2000 piastres. J'ai parlé dans un autre article de *Pilot*, un autre petit cheval canadien vendu à un américain pour une bagatelle et qui a été un des chevaux les plus célèbres des États-Unis pour la reproduction des chevaux trotteurs.

Pour la selle le petit cheval canadien était très utile. Un de mes vieux amis qui a toujours été un grand amateur de chevaux de selle et qui a bien connu le cheval canadien, m'a bien souvent dit qu'il le préférerait de beaucoup à tout autre, excepté bien entendu *celui qui a du sang anglais*.

Facile à dresser, à la main et à la jambe, léger en mains, galopant très *raccourci*, sûr en n'importe quelle route ou quel chemin, le cheval canadien était vraiment précieux comme cheval de monturo.

Il était trop bon notre petit cheval, on nous l'a enlevé. Les américains nous ont acheté à vil prix nos meilleures juments et nos meilleurs étalons. Les prix étaient bas dans ce temps-là, 80, 100 piastres pour un cheval c'était très joli. Aussi quand les étrangers nous offraient 150 piastres pour une bonne jument, nous croyions faire une très bonne affaire en la vendant.

Pendant 20 ans nous avons ainsi vendu, ou plutôt donné, ce que nous avions de meilleur, et un bon jour on s'est aperçu que notre petit cheval avait disparu. Il nous restait bien encore quelques juments de rebus, tarées, celles dont les américains n'avaient pas voulu (c'était toujours assez bon pour élever disait-on) et l'on se mit à élever avec des clydes, de mauvais percherons, des suffolks tous trop gros pour nos juments et l'on eut des chevaux.....les chevaux que l'on a maintenant, des *ficelles*, des *décousus*, des tarés.

Et nous sommes en arrière de 30 ans. Par notre faute, par notre faute, par notre très grande faute.

En avons-nous encore de ces bons chevaux-là ?

Nous ne pouvons répondre que non.

Je connais un seul étalon qui offre encore les caractéristiques de la race et quelques juments vieilles maintenant, mais elles sont tarées.

De sorte que pratiquement parlant on peut dire que la race est éteinte.

Il ne faut pas admettre comme canadiens les chevaux qui portent ce nom aujourd'hui, c'est un mélange confus de trois ou quatre races.

Oh ! si nous avions su ce que nous faisons dans le temps, quelle admirable race de chevaux nous aurions aujourd'hui ! Sous le rapport de la santé, de la force, de la musculature et de la solidité des pieds et des jambes comme sous celui de la vigueur et de la *soutenue*, dans le travail de toute sorte, le cheval canadien n'avait pas d'égal ; j'ai dit qu'il laissait à désirer par la taille et aussi sous le rapport de l'élégance, de la noblesse, de la démarche.

Si nous lui avions infusé un peu de *pur sang anglais* qui l'aurait un peu grandi et rendu plus élégant, nous aurions maintenant le plus beau et le meilleur cheval du monde.

Un anglo-canadien !

Grands dieux quel cheval ça aurait été !

J. A. COUTURE.

Pommes russes pour le nord.

Au printemps de l'année mil huit cent quatre-vingt-neuf, j'ai planté un verger d'expérimentation, à St-Denis, comté de Kamouraska, province de Québec, par 47° 30 de latitude.

Le verger est établi sur un terrain argilo-sablonneux, bien goutté, bien engraisé, ayant une légère pente vers le nord-nord-ouest. En hiver, ce terrain est couvert d'une moyenne de deux pieds de neige, à partir du quinze décembre jusqu'au quinze avril et de trois pieds à partir du premier février

jusqu'au premier avril, et il est exposé à toute la violence des vents de l'ouest, du nord et du nord-est qui sont les vents dominants, dans le district, pendant l'hiver.

Avant la plantation, le sol a été défoncé et bien ameubli à une profondeur de trois pieds et les arbres ont été plantés, en excellente condition, le quatorze mai mil huit cent quatre-vingt-neuf.

J'ai planté, dans ce verger, plusieurs variétés de pommes, de prunes et de cerises, mais je ne veux parler ici que des variétés de pommes russes qui y sont plantées.

Quant au choix des arbres, pour ce qui est des pommiers russes qui font l'objet de ces notes, je l'ai fait sous la direction de feu M. Charles Gibb, arboriculteur d'Abbottsford, P. Q., dont tout le monde horticole déplore encore la perte, et de M. John M. Fisk, pépiniériste aussi bien connu, du même endroit.

J'ai planté neuf variétés de pommes russes, dont voici les noms :

- | | |
|----------------------------|---|
| POMMES D'ÉTÉ | { Arabka (1870).
Charlottenthaler (Thaler).
Titovka. |
| POMMES D'AUTOMNE | { Grand duc Constantin.
Antonovka. |
| POMMES D'HIVER
NATIVES. | { Arabka (Ell. et Barry).
Babuschkino (Grandmother).
Longfield.
Roshdestwenskoe (Christmas.) |

Sur ces neuf variétés, M. Gibb m'a recommandé l'Arabka (Ell. et Barry), le Grand duc Constantin et la Longfield, dans l'espérance que ces pommes, d'après l'expérience qu'il avait des changements qui se produisent souvent dans la qualité de conservation des pommes importées d'autres climats dans le nôtre, qu'elles acquerraient probablement, sous notre latitude, un caractère plus accentué de conservation qui en ferait pour nous de véritables pommes d'hiver tardives.

Les autres variétés m'ont été données pour essai par M. John Fisk.

Voici, maintenant quelques notes sur la croissance des arbres mentionnés :

Tous les arbres de quatre ans de pépinière, étaient très vigoureux et en excellente condition, lors de la plantation. Ils ont tous bien repris, plusieurs ont fleuri, mais les fleurs ont été enlevées avec soin, et, à l'automne, ils avaient tous fait une bonne croissance.

Dans l'été de mil huit cent quatre-vingt-dix, à la fin de juillet, alors que la végétation était dans toute sa vigueur, j'ai noté avec soin comment était chacun de ces arbres et de quelle façon il avait enduré l'hiver, qui n'a pas été très sévère, le thermomètre n'ayant pas été plus bas que 16° Fah.

Je donne ici ces notes :

NOM DE L'ARBRE	CROISSANCE.	DOMMAGE PAR LE FROID.	REMARQUES.
Antonovka	Vigoureuse....	Aucun.	
Arabka (Ell. et B.).....	Bonne	Trois pouces de bois mort au bout des branches,	
Arabka (1870).....	Vigoureuse ...	Aucun.	
Babuschkino	Vigoureuse ...	Aucun.	
Charlottenthaler	Excellente	Aucun.....	a donné du fruit mûr à la fin d'août.
Grand duc Constantin.	Bonne	Trois pouces de bois mort au bout de branches.	
Longfield.....	Vigoureuse ...	Aucun.	
Roshdestwenskoe.....	Bonne	Un pouce de bois mort au bout des branches.	
Titovka	Vigoureuse ...	Aucun.	

Ces notes ne présentent encore qu'un faible intérêt. Mais, comme je me propose de les continuer d'année en année, elles acquerront plus d'intérêt à mesure que les arbres vieilliront, donneront du fruit, et se révéleront sous leur véritable caractère, avec ce qu'ils auront de défauts et de qualités pour nous, habitants des froides régions de la province.

J. C. CHAPAIS.

TAILLE DES ARBRES FRUITIERS.

Nous extrayons de l'excellente *Gazette des Campagnes* (de Paris, France) l'article qui suit : Il mérite d'être étudié avec soin et conservé pour références à l'avenir. Nous y référerons surtout les membres du cercle de Victoriaville qui viennent de discuter ces questions.

E. A. B.

Le but de la taille est la mise à fruit ; elle a en même temps son effet d'entretenir les arbres dans un bon état de santé et de rapport ; mais à condition qu'elle soit faite d'après les principes de la physiologie végétale.

Epoque de la taille. On peut dire d'une manière générale qu'elle commence au repos de la sève et finit au moment où elle reprend son cours, de novembre à mars. (Ici de novembre à mai.)

Le moment le plus favorable est février et mars (ici mars et avril) quand les grands froids sont passés. Cependant si le temps est doux et qu'il ne gèle pas, si par ailleurs on a beaucoup d'arbres à tailler, il n'y a pas d'inconvénients à le faire dès la fin de novembre pour continuer en décembre et en janvier.

Il faut procéder par ordre de précocité : les cerisiers, les pruniers, puis les poiriers et les pommiers en dernier lieu.

Il faut aussi tenir compte de la vigueur de l'arbre. Un poirier (ou pommier) plein de vie et de forces sera taillé tard, et le faible de bonne heure.

Si l'année a été sèche, on pourra avancer la taille ; si elle a été humide, on devra la retarder.

Etude de la branche charpentière. Avant de tailler la branche charpentière, il est bon d'en étudier et d'en connaître tous les détails.

* Elle porte des yeux, des boutons, des bourgeons et des rameaux. *

Le bouton est plus arrondi que l'œil et il entre en végétation avant lui. Il renferme la fleur et est destiné à donner le fruit.

Le bouton à fruit se reconnaît à sa grosseur, au nombre de feuilles, de six à huit qui composent sa rosette et aussi à sa forme. La pointe miroite au soleil et il est arrondi au milieu, tandis que le bouton à bois est triangulaire.

Trois faits principaux distinguent les espèces à pépins, poiriers et pommiers, des espèces à noyau, abricotiers, cerisiers, pruniers.

Chez les espèces à pépins, le bouton à fruit se forme sur le vieux bois. Il faut de deux à trois ans et souvent plus. Ce n'est que par exception qu'il se forme sur le bois de l'année, notamment sur certaines espèces très florifères, comme le *Doyenné* et la *Duchesse*.

Chez les espèces à noyau, au contraire, le bouton apparaît sur la branche de l'année et donne du fruit l'année suivante.

Un second fait remarquable est celui-ci : le bouton à fleur des espèces à noyau ne renferme jamais qu'une fleur, tandis que le bouton des espèces à pépins en renferme une dizaine en moyenne et souvent beaucoup plus. Aussi écrit-on : bouton à fleur *au singulier*, pour le pêcher et l'abricotier, et bouton à fleurs *au pluriel* pour le poirier et le pommier.

Le troisième fait, c'est que la branche du pêcher ou de l'abricotier qui a produit du fruit, se dénude ; les boutons montent plus haut et finissent par disparaître.

Chez les poiriers et les pommiers, au contraire, le bouton qui a produit fait *bourse*, et, sauf accident de saison ou autres, il continue à donner des fleurs.

Outre le bouton et la bourse, il y a encore comme espérance et comme ressource la *brindille*, le *dard* et la *lambourde*.

La *brindille*, petit rameau grêle, allongé, flexible de 10 à 20 c. (de 4 à 8 pouces) de longueur. Le *dard*, petit rameau de 5 à 10 c. (2½ à 5 pouces) à oeil terminal conique qui s'arrondit et prend au bout de deux à trois ans le caractère de bouton à fruit. La *lambourde*, dard ridé sur une partie de sa longueur et terminé par un ou plusieurs boutons à fruit.

Le rameau, qui a commencé à subir la taille et le pincement, s'appelle *coursoune*.

Quand cette coursoune porte des boutons à fruit, elle s'appelle *porte-lambourdet*.

Enfin on appelle *yeux stipulaires* des yeux très petits, placés à la base, sur l'impatement du rameau.

L'espace compris entre deux yeux s'appelle *mérithalle*.

(A suivre.)

L'abbé OUVRAY.

curé de Saint-Ouen (Loir-et-Cher).

Conservation du beurre en grains.

La correspondance qui suit est d'une importance majeure. Si nous arrivons, comme nous l'espérons fermement, à conserver le beurre en grains pendant l'été et à l'emballer parfaitement à l'automne au moment de le livrer au commerce, et dans les conditions d'un beurre frais de choix, ceux qui nous auront aidés auront rendu un service bien signalé au pays. Nous remercions MM Lord et Bernard de leur dévouement à cette excellente cause et nous comptons surtout sur leur compétence exceptionnelle pour mener à bonne fin les essais qui devraient s'en continuer, en petit, pendant tout l'été prochain :

MONSIEUR AIMÉ LORD.

Cher Monsieur.—L'expérience qui me paraît la plus pressante est celle qui se rapporte à la conservation du beurre, de juin à septembre, en vue de profiter alors de la hausse considérable sur le marché d'octobre.

J'ai l'impression bien arrêtée que si notre beurre d'été était mis en grains dans une saumure forte, et ainsi conservé en grains détachés, dans des barils, tonneaux, etc., fermés, à une température n'excédant pas 54 ou 55 degrés, et le beurre travaillé en octobre seulement et mis alors en tinettes, que ce beurre d'été ne serait guère inférieur au beurre d'automne.

Et s'il y avait la moindre infériorité, je serais d'avis de baratter à nouveau ce beurre en grains dans du lait écrémé mais doux afin qu'il reprenne l'arôme spécial au lait frais.

Il est maintenant trop tard pour donner suite à cette idée cette année, mais je serais heureux de connaître votre opinion sur ce procédé ; et aussi de savoir de vous combien le beurre en grains, mais non pressé occupe d'espace dans un vaisseau—tinette ou baril—comparé à la même quantité de beurre, mais travaillé et pressé.

Bien à vous,

ED. A. BARNARD.

L'Assomption, 2 novembre 1890.

Monsieur.—J'ai retardé un peu afin de pouvoir répondre avec connaissance de cause à la question que vous me faites sur votre dernière lettre. J'ai fait l'essai de la salaison du beurre en grains dans une saumure très forte, et j'ai trouvé que le beurre en grains prenait le double ou à peu près le double de la place du beurre travaillé et paqueté de la manière ordinaire.

J'en ai fait deux brassins que j'ai lavés l'un dans l'eau froide à 48

degrés F., et l'autre, d'abord à l'eau et le dernier lavage à la saumure forte, aussi à 48 degrés F. J'ai laissé le beurre en grains douze jours dans la saumure, avec une couche de sel d'un pouce d'épaisseur sur le beurre. J'ai été obligé de remettre du sel tous les jours sur le beurre lavé à l'eau, et celui lavé au sel n'a été renouvelé qu'une fois durant ces douze jours. Je faisais ceci afin de conserver la saumure aussi forte que possible. Dans le premier cas, le sel fondait rapidement me donnait une preuve que la saumure pouvait en dissoudre davantage.

Lorsque j'ai paqueté ce beurre dans une tinette, j'ai trouvé que le beurre lavé à l'eau seulement était très doux, et le goût était à peu près celui du beurre salé à $\frac{1}{2}$ once de sel par livre de beurre et peut-être moins, tandis que celui lavé à la saumure était aussi salé que celui dans lequel l'on y met $\frac{3}{4}$ d'once de sel par livre de beurre.

Je suis très satisfait de ces deux expériences. J'avais constaté cependant un défaut dans l'un de ces brattages, quoique la température fut très favorable, il y avait dans un des échantillons quelques mottions de grosseur variant depuis celle d'une noisette à un jaune d'œuf. Or, comme vous le savez sans doute, le beurre salé prend dans peu de jours une couleur jaune assez prononcée, tandis que le beurre sans sel reste d'un blanc pâle couleur de crème, c'est ce qui est arrivé avec ces mottions; l'intérieur était très pâle, tandis que les grains fins étaient d'un jaune très prononcé.

Pour mélanger ce beurre et lui donner une couleur uniforme, c'est beaucoup de travail. Il faut mettre ces mottions à part pour y ajouter un peu de sel ce qui est très long à faire.

Cette expérience nous porte en route pour l'an prochain, car je me serais certainement laissé prendre dans ce cas, surtout dans les chaleurs des mois de juin et juillet. Il faudra être très particulier sur le brattage, car je crois que le plus difficile sera d'empêcher le beurre de se prendre en mottions et de le conserver parfaitement divisé jusqu'à ce qu'il soit dans la cave.

Je suis parfaitement convaincu qu'avec beaucoup de soins dans le travail, la chose peut se faire facilement sans travail extra, et ce serait une grande amélioration si l'on parvenait à rendre le beurre d'été le même prix que celui d'automne.

Je vous remercie beaucoup de m'avoir suggéré cette idée-là, et dans n'importe quel endroit où je fabriquerai le beurre, la saison prochaine, je serai à votre disposition pour tout ce qui a trait à ce sujet si important pour l'amélioration de l'industrie laitière.

Votre très humble, AMÉ LOND.

Ecole de fabrication du beurre, L'Assomption.

Ceux qui feront cet essai pendant les chaleurs devront conserver leur beurre au froid, afin que le grain reste intact. Du beurre réchauffé perd son grain pour toujours. Or c'est le grain qui conserve l'arôme: le beurre fondu n'en a plus. Il faudra donc voir à ce que le beurre en grain reste froid, que la saumure soit surabondamment forte, c'est à dire, qu'elle contienne plus de sel que l'eau pourra en fondre. Il faudra de plus que les barils, etc., dans lesquels le grain de beurre sera conservé, restent pleins. Pour cela, il faudra les examiner de temps à autres et les remplir. Enfin, il faudra placer ces barils à une température aussi uniforme que possible. Notre avis serait de les enterrer à quatre pieds de profondeur en terre, d'avoir un tuyau en fer blanc étamé du bout et entré dans la bonde et de tenir ce tuyau toujours plein de saumure. Nous indiquons ces détails plutôt comme étude, puisque l'expérience n'en est pas encore faite. Prière à nos correspondants de bien vouloir nous donner leur avis là-dessus.

ED. A. BARNARD.

Production du lait en hiver.

Afin de mieux renseigner mes lecteurs sur la question si importante de la production du lait en hiver, je me suis enquis sur les lieux des détails suivis à l'Hôpital du Sacré-Cœur, à St-Sauveur de Québec, pendant l'hiver dernier. J'y ajoute, à la suite, les soins donnés au même endroit dans la production des œufs et l'engraissement des volailles.

H. NAGANT.

TROUPEAU JERSEY-CANADIEN.—Par vache: 32 lbs d'ensilage et 5 lbs de foin mélangées et données en deux repas, soir et matin.

Pour trente vaches, bouette composée de 50 lbs de son, 50

lbs de graines de coton, trois sacs de balle, le tout ébouillanté ou soumis à l'action de la vapeur (en deux fois). On peut augmenter la nourriture en proportion du lait donné par chaque vache.

Il faut cesser de donner la bouette trois semaines avant le vêlage, et alors donner aux vaches 36 lbs d'ensilage et 6 lbs de foin. On donne la même quantité à toutes les vaches qui ne donnent pas de lait et auxquelles on a retranché la bouette.

Huit jours après le vêlage, une bouette claire, augmentant graduellement jusqu'à la ration ordinaire donnée aux autres vaches.

Pour les taures de $1\frac{1}{2}$ à 2 ans, nous donnons en deux repas, 36 lbs d'ensilage et 10 lbs de paille.

Les grosses vaches croisées Ayrshire et Durham reçoivent 45 lbs d'ensilage et 8 lbs de foin. Même bouette, à l'exception d'une livre de son et 1 lb. de tourteau de coton données de surplus. Quatre vaches Jerseys-Canadiennes dont une n'ayant pas vêlé au printemps de 1890 et les autres vêlées aux mois de mars et avril, donnent ensemble 80 lbs de lait par jour avec ce régime.

Quatre grosses vaches croisées Ayrshire et Durham vêlées en avril et deux en juin donnent ensemble 75 lbs de lait par jour. Une once de sel donné au besoin dans la préparation de la nourriture par vache:

Premier repas, 5 hrs a. m., foin et ensilage.

8 hrs a. m., bouette.

4 hrs p. m., "

5 hrs p. m., foin et ensilage.

Si les vaches sont traitées trois fois par jour, elles le seront à 5 hrs du matin, à midi et demi et à $6\frac{1}{2}$ hrs du soir.

Si seulement deux fois à 5 hrs a. m. et à 5 hrs p. m.

H. N.

Soin des volailles.

Pour 169 poules et coqs, 40 pékins, 5 dindes et 6 oies—Total 220 têtes: Repas du matin, à 7 hrs: 4 lbs d'ensilage, 2 lbs de foin de trèfle haché avec 4 lbs son, le tout ébouillanté la veille. Les pékins reçoivent en même temps 5 lbs de viande hachée; les poules en reçoivent une couple de fois par semaine, quand il y en a (2 lbs à peu près chaque fois). On achète sur le marché les têtes de bœufs et les viandes de rebut.

Sur les 169 poules, 60 ont été destinées pour la ponte, les autres pour l'engraissement. Les 60 pondueuses reçoivent à 9 hrs a. m. un pot de sarrasin, et à midi un pot de patates chaudes avec 1 lb. de son.

Les poules à l'engrais reçoivent un mélange chaud fait avec 1 lb. de son et $\frac{1}{2}$ lb. de gruau de coton outre la nourriture commune. A 3 hrs p. m. pour les 220 volailles: 2 lbs. de trèfle et 4 lbs d'ensilage.

Au temps de la ponte, les oies et les pékins ont une pinte de sarrasin ou de pois trempé (pour les attendrir), par 8 têtes.

La nourriture des volailles leur est distribuée sur le plancher, dans de la paille hachée, ou du sable, cendres, etc.

On leur donne aussi des os moulus et des écailles d'huîtres au besoin en quantité suffisante. Eau en abondance.

Degré de chaleur du poulailler dans les plus grands froids: -45° à 50° F.

H. NAGANT.

Rôle important de l'eau dans la laiterie; Soins à donner aux vaches, pendant l'hiver.

J'ai souvent dit que l'eau était un facteur d'une grande importance en industrie laitière, et qu'il fallait l'obtenir le plus pure possible.—J'affirme de nouveau ici cette vérité par

trop souvent méconnue, négligée, depuis le breuvage de la vache, jusqu'aux lavages les plus rudimentaires, dans la fabrique ou la laiterie.

Il faut commencer par éviter soigneusement que les vaches boivent des eaux impures qui ne peuvent que compromettre leur santé et qui réagissent considérablement sur la qualité de leur lait.—Le lait est en effet composé de 85 à 87 p. $\frac{100}{100}$ d'eau qu'il emprunte en partie au breuvage donné à l'animal, or, si ce breuvage contient déjà des principes putrescibles, le lait en hérite, car ces principes représentés par des êtres vivants et microscopiques (les microbes), ne restent pas tous dans les organes de l'animal, la chaleur de ces organes, d'un autre côté, n'est pas assez élevée pour les anéantir, ils y vivent, s'y développent même et passent en partie dans le lait. Dans ces conditions, le lait contient les éléments d'une décomposition putride, même avant de sortir du pis de la vache.

Produit dans cet état, en outre que le lait contient souvent les germes de maladies graves pour ceux qui le boivent, comme cela a été constaté bien des fois, il s'altère spontanément dès qu'il est en contact de l'air et ne peut jamais donner que des produits inférieurs en beurre et en fromages.

La pureté de l'eau que l'on donne à boire aux vaches est donc une chose essentielle dans leur alimentation ; il est incontestable qu'elle rejaillit fortement sur la qualité des produits que l'on tire du lait.

Dans la laiterie, beurrerie ou fromagerie, il est également essentiel d'avoir de bonne eau, c'est-à-dire de l'eau pure et j'ai constaté trop souvent qu'il en était autrement, que l'on prenait rarement la peine de chercher près des laiteries des sources abondantes, alors que ce devrait être la première préoccupation de ceux qui montent des fabriques ou des laiteries particulières.

Le beurre lavé avec de l'eau impure ne peut être d'une bonne conservation, cela se comprend facilement et les ustensiles de laiterie, lavés avec des eaux semblables conservent des principes qui réagissent immédiatement sur le lait en contact duquel ils se trouvent.—Il ne faut donc rien épargner pour se procurer de bonne eau, très pure, et cela, depuis l'abreuvoir et l'étable jusqu'aux moindres usages dans la laiterie.

Pour la fabrication du beurre, assurez vous d'une eau très fraîche qui vous rendra d'immenses services l'été. Pour cela ne craignez pas de creuser des puits profonds au lieu de ces trous de quelques pieds de profondeur que je vois souvent. Plus vous creuserez et plus vous aurez une eau froide qui vous épargnera bien des peines et bien des mécomptes dans votre fabrication.

En parlant de puits, je ne puis faire autrement que de blâmer la méthode employée ici de les boiser au lieu de les faire en pierres.—Un puits boisé ne vous donnera jamais une eau absolument pure, attendu que le bois en pourrissant lui communiquera des principes organiques qu'elle tiendra en suspension et que ces principes seront un commencement de putréfaction au milieu de laquelle les microbes et les bactéries pulluleront.—Or, ces petits animaux sont les ennemis implacables du succès dans la laiterie.—Au contraire, la pierre, employée en Europe pour garnir l'intérieur des puits, ne peut, par sa nature même, être un foyer d'infection comme le bois, puisqu'elle n'est pas une matière organique et que par suite, elle est à l'abri de la décomposition putride.

Apportez donc toute votre attention, tous vos soins à vous procurer de bonne eau pour le breuvage de vos vaches et pour tous les emplois dans la laiterie.

De cette manière, vous aurez des animaux qui ne risqueront pas de contracter des maladies souvent mortelles par l'absorption d'eaux malsaines ; de plus, vous obtiendrez des produits fabriqués d'une qualité incontestablement meilleure. Il y aura là pour vous un double avantage qui vous récompensera bien de la peine que je vous engage à prendre.

Je ne terminerai pas cette causerie sans ajouter quelques conseils au point de vue des soins qu'il me paraît utile de donner aux vaches à l'étable.

J'ai vu au cours de mes voyages de par le monde, des vaches mal soignées à l'étable, tenues négligemment et entourées le plus souvent d'une malpropreté sordide.

Je sais en outre, que, quelque part, on ne se donne généralement aucune peine pour entretenir la santé de la vache pendant l'hivernage, sous prétexte qu'elle ne produit rien à cette époque de l'année.—Voilà des erreurs, de graves erreurs !

Soyez bien convaincus, que pour tirer un bénéfice important de la laiterie, il faut que les vaches soient toujours en parfaite santé et tenues en bon état.—Si elles souffrent l'hiver, au moment justement où elles portent leur veau, il est impossible d'une part qu'elles donnent de beaux rejetons, ce qui nuit à l'amélioration de la race ; d'un autre côté, elles ne peuvent, dans de telles conditions produire un lait abondant et riche, même lorsqu'elles reviendraient en bon état pendant l'été.—Il est certain en effet, l'expérience le prouve surabondamment, que si une vache est maigre pendant l'hiver, malgré les soins qu'on en prend ensuite et quelque nourriture qu'on lui donne au printemps elle ne pourra fournir pendant la saison, une quantité de lait comparable à celle qu'elle aurait donnée si l'on eût eu soin de la mieux soigner durant l'hiver.

Il faut non seulement fournir constamment aux vaches une nourriture abondante, saine et profitable, mais aussi, les tenir sèchement, chaudement et proprement. Tout cela est facile, en renouvelant souvent leur litière après avoir enlevé le fumier, en les lavant et même les étrillant convenablement, ce qui ne sera jamais du temps perdu.

En agissant aussi sagement, vous préparerez vos vaches à la lactation d'hiver qui permettra alors à l'industrie laitière de produire même pendant cette saison, improductive pour elle jusqu'à ce moment. C'est alors que tout le monde, cultivateurs et fabricants, pourra tirer un large profit de cette industrie qui, dans ces conditions ne végètera plus et donnera l'aisance partout.—C'est le but à atteindre.

E. MACCARTHY.

Procédés pour enlever la mauvaise odeur des graisses rancies.

1. Fondre la graisse avec de l'eau, chauffer quelque temps, puis ajouter 2 pour cent d'acide sulfurique (huile de vitriol) qu'on a eu soin de diluer dans une assez grande quantité d'eau ; agitez tout le temps pour que l'acide puisse bien agir dans toute la masse puis laissez refroidir lentement ; refondre le gâteaux de graisse avec beaucoup d'eau chaude, puis laver la graisse avec eau ordinaire.

Si ce moyen ne suffit pas, on emploie le procédé suivant :

2. On fait fondre la graisse avec de l'eau et un peu de salpêtre (sel de nitre) ; puis on y ajoute l'acide sulfurique dilué comme plus haut, mais, en ce cas, il faut employer un petit excès d'acide sulfurique pour décomposer le salpêtre ; agiter constamment, et bien laver la graisse on la refondant avec eau chaude.

3. Une autre méthode quelques fois employée est de faire passer de la vapeur à travers la graisse fondue.

H. NAGANT.

Fabricant de beurre bien recommandé.

M. Aimé Lord, professeur de laiterie à l'école d'agriculture de l'Assomption certifie : " que M. Lucien Doré, de Cap-Santé, comté de Portneuf, a suivi un cours théorique et pratique sur la fabrication du beurre, sous ma direction à la beurrerie-école de l'Assomption, et je me fais un véritable

“ plaisir de le recommander chaleureusement à quiconque
 “ aurait besoin de ses services comme un fabricant de pre-
 “ mière classe. C'est un jeune homme actif, honnête, propre.
 “ d'une conduite magnifique et montrant beaucoup d'intelli-
 “ gence et de jugement.”

(Signé)

AIMÉ LORD,
 professeur de laiterie.

L'Assomption 15 décembre 1890.

On nous informe que M. Doré était déjà fabricant de beurre avant de suivre un cours sous M. Lord. C'est là à notre avis une nouvelle et une excellente recommandation.

ED. A. BARNARD.

La culture des pommes de terre en France.

Voici une méthode pratiquée en France pour la culture des pommes de terre et qui a donné les meilleurs résultats :

Lorsque les tiges ont quatre à cinq pouces de haut, il faut supprimer celles qui sont les plus petites et ne garder que les deux plus vigoureuses. De cette façon, la végétation des tubercules profite de ce qui est enlevé. Cela produit de magnifiques pommes de terre qui donnent de 350 à 400 minots par arpent.

Un lot de pommes de terre d'un volume exceptionnel était exposé au concours régional de Blois, par M. Fleury, cultivateur à Vineuil près de Blois. Ce cultivateur intelligent avait employé le moyen ci-dessus que nous recommandons aux canadiens soucieux d'obtenir de belles récoltes de patates.

E. M. C.

Commerce des œufs et des volailles.

M. John Sanders, de Kemptville, Ont., expéditeur expérimenté d'œufs et de volailles, qui a été envoyé en Angleterre dans le but de faire une enquête sur la possibilité d'établir un commerce de ces articles entre le Canada et l'Angleterre, est de retour à Ottawa, et a fait rapport au Ministre des Finances : —En voici des extraits.

Ottawa, 5 décembre 1890.

VOLAILLES.

D'après une étude soignée et complète, j'en suis venu à la conclusion que l'on pourrait établir et faire un commerce considérable et profitable de volailles entre le Canada et l'Angleterre. Je constate qu'il existe une tendance prononcée de faire l'essai de nos volailles, et je joins ici des rapports d'entrevues que j'ai eues pendant mon séjour en Angleterre avec des hommes engagés dans ce commerce. Une maison de Liverpool, MM. Nelson et Fils, qui contrôlent près de 500 boutiques de viandes dans diverses parties de l'Angleterre, et qui le plus possèdent un immense entrepôt réfrigérant à Liverpool, a offert de prendre tous les articles canadiens qui lui seront envoyés et de les placer sur le marché au taux ordinaire de 5 pour cent de commission, et elle a aussi offert—et ceci, à mon avis, est un privilège de haute importance—de donner aux expéditeurs canadiens *gratis*, l'usage de son entrepôt froid (lequel peut loger la totalité du produit canadien pour la conservation en bon état de ceux des effets qui, pour cause de marchés inactifs, de mauvais temps ou autres circonstances, ne trouveraient pas d'acheteurs immédiatement à leur arrivée. Jusqu'ici cette maison ne s'est pas occupée du commerce des volailles, et n'a, en conséquence, aucuns préjugés de commerce à surmonter ; et, comme on le verra, elle possède de grands avantages pour placer sur le marché les volailles du Canada, et en disposer.

Voici comment on prépare aujourd'hui la volaille pour le marché anglais :—

PRÉPARATION POUR LE MARCHÉ.

Les dindons et les oies doivent rester 24 heures sans manger, ou du moins jusqu'à ce que le jabot soit complètement vide, avant d'être tués. Les dindons doivent être saignés au cou, et il faut leur laisser

la tête et les plumes ainsi que les entrailles. Les oies doivent être saignées de la même manière, mais on devrait les plumer, à l'exception des ailes, en leur laissant le duvet et les entrailles. (1) Les oies ne doivent pas être échaudées, mais simplement plumées. Toutes volailles devraient être tuées le jour précédant la livraison à l'acheteur canadien, de manière que la chaleur animale n'ait pas complètement disparu.

Les volailles doivent être empaquetées dans des caisses contenant chacune pas plus que 200 livres pesant, soit dix-huit ou vingt pièces. Chaque colis devrait être marqué du nombre de pièces, du poids du colis et s'il contient des coqs ou des poules.

Il importe de se conformer aux instructions ci-dessus, vu que c'est ainsi que les volailles sont importées maintenant dans la Grande-Bretagne.

Les dindons peuvent être placés sur le marché anglais en tout temps depuis le 1er décembre jusqu'au 1er de mars ; et, d'après ce que j'ai appris les oies tiennent leur prix sur le marché anglais, après la saison des fêtes plus longtemps que sur le marché des États-Unis, fait très important relativement à ce genre d'articles, vu qu'une fois les fêtes passées elles sont presque de nulle valeur sur le marché américain, ce qui n'est pas le cas pour les dindons. D'après les apparences je suis fermement convaincu que les volailles canadiennes pourraient lutter favorablement avec tout ce que j'ai vu sur le marché anglais, tant au poids qu'à la qualité de la chair, et il suffirait d'y attirer l'attention du consommateur pour s'assurer d'une bonne demande.

A tout prendre, je crois que le marché de Liverpool constituerait le meilleur point de distribution, vu que dans un rayon de 50 milles de cette ville subsiste une population d'environ quatre millions—ce qui suffirait pour consommer tout le produit canadien sans déranger matériellement les prix du marché local. Je trouve que la moyenne des prix de gros pour les volailles lors de ma visite le mois dernier étaient : —Oies, 6d (environ 12 centimes) la livre, les dindons, 8d. (environ 16 centimes) la livre.

ŒUFS.

Le marché d'Angleterre pour la consommation des œufs est aussi illimité que pour les volailles. Les œufs canadiens peuvent être mis sur ce marché et facilement se vendre en toute saison de l'année ou ils pourraient être livrés en bonne condition, sauf peut-être mai et juin, mais pendant lesquels il y a toujours une grande quantité d'œufs du printemps venant de l'Europe. Les rapports du commerce font voir que la Grande-Bretagne a importé l'année dernière, pour la consommation, 94 millions de douzaines d'œufs, et tous les ans les importations augmentent. A cette grande quantité le Canada n'a presque rien contribué jusqu'à présent, les 12 millions de douzaines que le Canada a exportés annuellement, ne peuvent matériellement déranger les prix d'un aussi grand marché. D'après mes observations personnelles, tant des œufs crus que cuits, je puis dire que les œufs canadiens peuvent être comparés avantageusement avec les œufs placés sur le marché anglais, quant à la grosseur, le poids et le goût. Sur ce point je veux être compris que je parle avec assurance. Afin de faire face aux exigences du marché, je conseillerais aux expéditeurs, de faire, autant que possible, deux classes d'œufs, c'est-à-dire, EXPÉDIER LES GROS ŒUFS ET LES PETITS SÉPARÉMENT.

En examinant les envois venant du Canada, qui arrivèrent pendant que j'y étais je les trouvai en bonne condition, les œufs n'ayant été aucunement avariés pendant le transport. Avant d'avoir été demandé par vous d'aller en Angleterre en cette mission, j'avais moi-même expédié des œufs qui furent vendus avant mon arrivée. J'en réalisai un profit d'au moins un centin par douzaine de plus que j'aurais pu obtenir dans le temps sur le marché des États-Unis.

Je remarquai que presque tous les œufs placés sur le marché anglais venant de pays européens étaient empaquetés dans de la paille longue, généralement brillante et nette, sauf dans quelques cas. Je suis en faveur de l'empaquetage dans de la paille coupe nette, et d'après mon expérience des quelques dernières années, je me propose de m'en servir dans mes envois à l'avenir. Les œufs devraient être empaquetés dans des caisses assez grandes pour contenir 12 grands cents, c'est-à-dire, 120 douzaines. Cette dimension de colis exige qu'ils soient maniés par deux hommes, et l'expérience des expéditeurs européens démontre que la proportion de casse est beaucoup moindre que lorsqu'ils sont empaquetés dans des caisses qu'un seul homme peut manier. Ces caisses devraient avoir une division centrale, de façon à pouvoir être scisées en deux pour le commerce de détail. La commission ordinaire de vente est cinq pour cent, bien que quelques maisons offrent de vendre à trois pour cent.

(1) On verra par la lettre de notre correspondant spécial de Londres, Angleterre, que nous donnerons au mois prochain, qu'on ne s'accorde pas sur la question de laisser les plumes aux volailles à expédier.

E. A. B.

Je crois, pour la raison donnée au sujet du commerce des volailles, que Liverpool ferait le meilleur point de distribution pour les œufs, et je n'ai pas le moindre doute qu'avant longtemps l'on pourra établir un trafic considérable et profitable.

Vu que la vente et le prix de tous les produits comestibles sur le marché anglais dépendent beaucoup de la réputation des produits du pays qui les envoient, et vu que les volailles et les œufs canadiens sont comparativement nouveaux sur ce marché, il importe grandement de ne pas y envoyer des effets de qualité inférieure, et qu'ils soient emballés et expédiés d'une manière telle qu'ils soient le plus acceptable au marché et invitant au consommateur. Je sens qu'il suffit de mentionner ceci pour que son importance à l'égard du commerce et du Canada soit dûment appréciée.

Je suis, etc., JOHN SANDERS.

UNE SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE PROSPÈRE.

On lira sans doute avec intérêt la correspondance du Dr. Grignon de Ste-Adèle des Monts, secrétaire de la société d'agriculture No 2 du comté de Terrebonne.

Il serait à désirer que des résultats aussi fructueux fussent obtenus dans chacune de nos sociétés d'agriculture.

Aux membres de la Société d'agriculture No 2 du comté de Terrebonne.

MESSEIERS, — Je dérobe quelques instants à mes devoirs professionnels pour causer avec vous de nos échantillons d'orge à malter que nous avons reçus d'Ottawa le printemps dernier et que vous avez tous semés, je suppose. Je constate avec regret que le résultat en général n'a pas été satisfaisant. Mais il y a bien des choses à considérer pour nous faire oublier ce désappointement. D'abord, la température a été tout à fait défavorable, autant pour notre orge canadienne, l'orge à six rangs que pour l'orge à malter, qui est l'orge à deux rangs. Mais la principale raison de notre insuccès, c'est qu'on a semé cette orge trop tard, ne l'ayant reçue qu'à la fin de mai. Je parle des derniers échantillons reçus, de l'orge sans barbe (la Beardless) appelée ainsi parce qu'elle perd aisément ses barbes quand elle est mûre. Voilà les raisons pour lesquelles on ne peut juger de la qualité de cette orge. Il me reste à dire quelques mots de l'orge Chevalier Danoise, premiers échantillons que les membres de Ste-Adèle ont reçus vers le 14 mai. A cette date, il était encore un peu tard pour semer cette orge. Malgré tout, nous avons à constater un résultat plus satisfaisant. Plusieurs, il est vrai, ont été désappointés en voyant la paille de cette orge, plus courte, plus claire et un peu plus flexible que la paille de notre orge à 6 rangs, et ont été désenchantés en la voyant mûrir 10 jours plus tard que la nôtre. Mais, à quoi risquez-vous en semant de l'orge ? Comptez-vous sur le grain ou sur la paille ? Je vous laisse la réponse. Avez-vous remarqué de la rouille ou du charbon dans l'orge danoise ? Non. J'ai semé dans de la très bonne terre, de la belle orge à 6 rangs, notre orge canadienne. J'ai eu de la belle paille qui était droite comme des cierges mais dont la mèche était bien vilaine car les épis étaient à moitié vides et à moitié brisés. Un peu moins de paille et un peu plus de grains, cela aurait mieux fait mon affaire. Et que de rouille n'avez-vous pas remarquée dans notre orge canadienne ? Battez votre orge danoise et vous allez constater que le grain est bien plus beau et plus gros que celui de notre orge. Vous avez semé trois livres ; pesez maintenant ce que vous avez récolté. Vous aurez une moyenne de 40 à 45 lbs, ce qui représente un rendement de 15 minots du minot. En supposant maintenant que notre orge canadienne aurait rendu autant, (ce qui est arrivé assez rarement cette année), je lui préférerais encore l'orge danoise malgré les qualités inférieures de sa paille, parce qu'elle est demandée par les brasseurs sur le marché de Londres. S'il y en a eu parmi vous, MM., qui ont eu de cette orge un rendement ordinaire et qui ont été désappointés en ne récoltant pas de la semence de ces trois livres d'orge, de quoi remplir leurs greniers, (car il y en a toujours de ces gens qui demandent un boeuf à ceux qui leur présentent un œuf), il y en a d'autres, MM., qui ont obtenu un résultat merveilleux. Je vous citerai entre autres, M. Moïse Godmer qui a récolté 96 lbs de très belle orge de son échantillon de trois lbs, ce qui donne 32 pour 1 ; je vous citerai encore M. Jos. Quévillon qui a eu 108 lbs de son échantillon, ce qui fait 36 minots pour un ; M. Victor Fortier qui a récolté deux minots de ses trois

livres. Et je pourrais vous en nommer quelques autres qui ont eu un beau succès. MM. je vous prie de battre votre orge danoise le plus tôt possible, de la peser et de m'en donner le résultat quel qu'il soit, favorable ou non, afin que j'en fasse un rapport au directeur de la ferme expérimentale à Ottawa, et veuillez en semer l'an prochain de bonne heure. Je tiens beaucoup à faire ce rapport à M. Saunders, afin de garder ses valeurs pour les années subséquentes où nous aurons besoin d'échantillons soit de blé, soit d'avoine, soit de patates. A propos d'avoine, je vous ferai remarquer que j'en ai semé 15 minots venant en partie du pénitencier de St-Vincent de Paul et d'un cultivateur de Ste-Rose, qui, eux, l'avaient eue de la ferme expérimentale d'Ottawa. Cette avoine rend plus que la nôtre, est plus belle, plus pesante, et mûrit 5 jours plus tôt. J'en ai été très satisfait. Comme vous le voyez, il est impossible de calculer tout le bien que rend au pays la ferme expérimentale d'Ottawa. C'est à nous d'en profiter. Mais conformons-nous à ce qui nous est demandé, c'est-à-dire renvoyez à Ottawa le résultat de nos expériences. Tout en profitant des avantages que nous offre Ottawa, il ne faut pas négliger ceux que nous offre Québec par l'intervention de Mgr Labelle qui emploie toute son énergie, ses talents et son influence à favoriser les intérêts de la classe agricole du pays, mais surtout de cette région du nord, la vallée d'Ottawa, dont il est le roi. Il est le fondateur et le père de cette colonie dont il n'oublie jamais les enfants. Preuve qu'il pense encore à nous, il nous envoie dès cette semaine un homme éminent et dévoué à la classe agricole, le plus grand journaliste agricole de la Puissance, M. Ed. A. Barnard que vous avez eu le plaisir d'entendre il y a à peine deux ans. Mgr Labelle nous envoie, dis-je, ce savant agronome pour nous donner des conférences agricoles. Son itinéraire est tracé sur le journal *Le Nord*, dernier numéro d'octobre. C'est en nous rendant en foule à ces conférences qu'on prouvera à Mgr Labelle qu'on sait apprécier ce qu'il fait pour nous, que nous sommes des cultivateurs intelligents, désireux de puiser l'instruction nécessaire à notre état, et c'est en agissant ainsi qu'on s'attirera l'attention du gouvernement de Québec et qu'on pourra en obtenir des faveurs. Notre société compte actuellement 280 membres répartis dans 3 paroisses. Ce n'est pas assez, il faut atteindre 400, mais cette somme tout utile qu'elle soit, ne sera encore rien comparée au bien résultant de nos discussions aux cercles agricoles et de nos exhibitions de paroisses et de comté. Sur le chiffre 400, Ste-Adèle veut figurer pour 150. On demande à nos voisins de fournir la balance.

W. GARCIN, Secrétaire-trésorier.

SOINS DES VACHES ET DES PORCS.

Un correspondant de St-M... de Napierville nous demande comment avoir de sa vache la plus grande quantité de bon lait, et engraisser son cochon le plus rapidement comme le plus économiquement possible. J'aurais besoin de certains détails qu'il ne nous donne point, au sujet de la nourriture dont il dispose pour arriver à ses fins.

En attendant ces détails voici mon avis : Tenez votre vache dans une étable chaude, saine, bien éclairée et aussi propre que possible, où une bonne ventilation ne fait pas défaut. Voilà pour l'hygiène ou la santé. Quant à obtenir du lait, il faut une nourriture aussi aqueuse et aussi facile à digérer, si possible, que le serait l'herbe des prés. A cet effet le foin étant bon marché, préparez quatre vaisseaux étanches dans lesquels vous mettrez le repas d'une vache, soit environ 5 lbs. par repas. Les barriques vides d'huile de charbon font parfaitement, après les avoir sciées et brûlées légèrement. Mettez dans chaque ration, en mélange avec le foin, environ ½ lb. de moulée quelconque, arrosez le tout avec une saumure légère si le foin n'est pas déjà salé, de manière qu'il reste une pinte ou deux d'eau, au plus, au fond du vaisseau après que le fourrage aura ainsi trempé. Placez deux petites planchettes sur chacun des vaisseaux et mettez-y une pierre assez lourde pour presser le fourrage et le tenir dans l'humidité. A chaque repas, mettez devant la vache un de ces vaisseaux, que vous remplirez comme avant quand il sera vide. Vous aurez ainsi du fourrage qui aura été préparé environ 30 heures d'avance

et facile de digestion. Votre vache récompensera vos soins si elle est digne du nom de laitière. Je suppose que vous tenez surtout à avoir du lait plutôt que de montrer aux amis une belle grosse vache. Si la grosseur était dans vos goûts, vous auriez à payer votre fantaisie en ajoutant environ 5-lbs. de plus par jour et environ $\frac{1}{2}$ de plus de moulée. Heureux encore si vous obtenez, avec cette ration additionnelle, autant de bon lait que vous donnera certainement une bonne petite vache canadienne avec $\frac{1}{3}$ en moins d'aliments.

Quant au porc, mêmes soins hygiéniques, et surtout chaleur. Un animal qui grogne et peine jour et nuit pour ne pas geler n'a pas le temps d'engraisser. Donnez au moins trois fois — cinq fois par jour serait mieux, toute la nourriture la plus riche et la plus variée que vous pouvez acheter à bon marché et que l'animal peut manger avec appétit, sans le moindre gaspillage. Si vous avez des patates qui se gâtent, lavez les faites cuire puis ajoutez y le grain soit rond soit moulu que vous voulez donner. Humectez la moulée pour que l'animal n'en perde pas et c'est tout. L'animal ne doit jamais souffrir de la soif, mais il ne faut pas non plus l'obliger de boire en mangeant plus que nécessaire, en détrempant inutilement ses vivres.

Vous me parlez des opinions diverses exprimées sur ces points par vos voisins. Vous me feriez plaisir en essayant avec soin, les avis qui précèdent, assez longtemps j'espère pour réussir au delà de vos espérances. Cela fait, faites revenir vos ex-censeurs et faites moi s. v. p. rapport de leur dernier avis.

ED. A. BARNARD.

Intéressant au plus haut point.

OPINION D'UN FINANCIER DISTINGUÉ SUR LA SITUATION ACTUELLE DES CULTIVATEURS DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC.—EXCELLENTS CONSEILS QU'IL LEUR DONNE. (1)

Les récoltes, cette année, dépendent, en grande partie, des causes suivantes. Si l'on recherche les causes principales de l'état peu satisfaisant des opérations de l'année, on remarque : la pression sérieuse et extraordinaire que le marché monétaire a éprouvée durant toute l'année ; la baisse dans la valeur des grains ainsi que le bas prix du foin, et surtout l'adoption, dans le cours du mois d'octobre dernier, par le congrès des Etats Unis, d'un nouveau tarif qui nous fait voir que nos voisins ont jugé à propos de protéger, entre autres choses, leurs intérêts agricoles. Pour atteindre ce but, ils ont haussé les droits sur les produits étrangers, ce qui affecte, par conséquent, l'une des branches les plus importantes de notre commerce d'exportation, vu qu'ils ferment virtuellement l'entrée à nos produits agricoles. Cette loi venant en vigueur à une saison où nos cultivateurs, depuis des années, avaient toujours trouvé un marché à leur porte où ils leur était facile d'écouler le surplus de leurs produits, a eu un effet imprévu et désastreux.

Au commencement du printemps, les cultivateurs, comptant sur leur marché ordinaire, avaient fait de fortes semailles ; la privation inattendue de ce marché a dérangé leurs calculs et leur a fait subir des pertes considérables.

Il s'ensuit que la plus grande partie de leurs produits agricoles se trouvent aujourd'hui dans leurs granges qui étaient



OIGNONS MAGNIFIQUES.

Nous avons remarqué l'été dernier l'excellence d'oignons rouges cultivés à Lorette. Ces oignons, parfaitement conformés et mûrs dès le mois de septembre, sont cultivés de graines produites à Québec. Ces oignons mesuraient plus de trois pouces de diamètre en moyenne. Afin de répandre davantage ces graines fraîches si précieuses, nous avons fait des arrangements pour que nos lecteurs puissent s'en procurer suffisamment pour en faire l'essai sur un grand carré de jardin. En envoyant 25 cts à *Madame la Dépositaire*, Hôpital du Sacré-Cœur, St-Sauveur, Québec, on recevra un paquet de graines fraîches garanties avec un petit imprimé donnant le mode de culture qui permet de faire mûrir les oignons avec certitude et d'en obtenir des récoltes tout à fait extraordinaires. Voir gravure.

ED. A. BARNARD.

déjà remplies par le produit de la récolte de 1889 ; il y a surtout abondance de foin, qui n'est pas en demande et dont le prix est très bas. De fait, le prix du foin ne rapporte pas aux cultivateurs plus que les frais de son transport sur le marché. C'est ce qui explique la diminution dans la valeur des terres, la détresse des cultivateurs et pourquoi ceux-ci se trouvent incapables de payer les intérêts échus sur des hypothèques. Un grand nombre d'eux, se trouvant dans l'impossibilité de faire de nouveaux emprunts pour sortir d'embarras, se sont trouvés dans une position critique, et plusieurs ont succombé.

Dans les cercles du commerce, ce sont les marchands des campagnes qui comptent surtout sur les recettes des cultivateurs pour alimenter leur commerce, qui ont éprouvé le pre-

(1) Extrait du rapport annuel de M. Bousquet, caissier de la Banque du Peuple.

mier choc et ensuite la dépression est devenue générale. C'est ce qui explique les nombreuses faillites, la baisse considérable du chiffre des affaires dans le commerce en gros, les plaintes que l'on entend au sujet du recouvrement des créances dans les districts ruraux et la stagnation et la dépression qui se font ressentir dans le monde des affaires. L'impossibilité de vendre le produit de notre récolte a privé le pays de millions de piastres et nous a enlevé la facilité d'acheter pour ce montant : c'est à cette même cause qu'il faut attribuer la rareté de l'argent.

LA SITUATION AGRICOLE

Nous devons admettre que le nouveau tarif américain, désigné sous le nom de loi McKinley, a, jusqu'à un certain point, affecté temporairement nos relations commerciales et qu'il a provoqué une crise générale chez la classe agricole. Pour juger de la portée de ce tarif qui frappe la classe agricole et afin de calculer l'effet qu'il produira sur la production, la consommation et l'activité dans le commerce, il faut examiner la liste des produits exportés et leur valeur. D'après les statistiques du gouvernement, la valeur des produits agricoles exportés par le Canada aux États-Unis en 1889 s'élève à neuf millions et un quart. Dans cette somme, la province d'Ontario figure pour une large part. Ainsi, cette année-là, ses exportations d'orge et d'œufs se sont élevées à près de huit millions de piastres. Pour notre province, le foin a été l'article le plus important figurant au tableau des exportations pour une somme de \$600,000.

Donc, étant admis que le nouveau tarif des États-Unis rend le marché de ce pays inaccessible à nos produits agricoles, la diminution dans l'exportation des produits agricoles du Dominion sera de neuf millions et un quart, chaque province supportant sa part. La classe agricole de la province de Québec, pour sa part, sera donc privée d'un débouché pour l'écoulement de ses produits qui représentera une diminution dans le chiffre de ses exportations de près de \$1,000,000 dont \$600,000 affectent les exportations du foin.

En supposant que la loi McKinley fasse cesser la culture du foin en cette province, on se demande ce que les cultivateurs doivent faire pour remédier au mal et pour se dédommager de la perte d'un marché qui, depuis des années, a été une source de revenus pour eux.

CE QU'IL FAUT FAIRE

Les cultivateurs ont plusieurs moyens à leur disposition pour se dédommager de la perte de ce marché. En premier lieu, pour se retirer de la position fâcheuse dans laquelle ils se trouvent aujourd'hui, il faut adopter sans retard un nouveau mode de production pour suppléer aux besoins des pays étrangers, et si nous ne pouvons modifier notre mode de culture, et cela pas plus tard que ce printemps, il est plus que probable qu'il s'en suivra des conséquences fâcheuses. La classe agricole, comme toutes les autres qui fournissent des produits, commet parfois des erreurs, et un surplus de production de sa part lui est aussi préjudiciable qu'il l'est à une industrie quelconque. Ainsi, je ferai observer qu depuis deux ou trois ans, on s'est livré à la culture du foin sur une trop grande échelle. Il s'ensuit que nous avons aujourd'hui un surplus considérable qui ne trouve pas d'acheteurs, ce qui explique la baisse des prix.

Les cultivateurs devraient donc régler leur production d'après les besoins du marché local d'abord, et ensuite, consacrer tout le surplus de production aux besoins du marché étranger le plus avantageux. En cette province, on dirait que les cultivateurs comptent, avant tout, sur les marchés étrangers pour vendre la plus grande partie de leurs produits et négligent le marché local.

Je ne saurais blâmer trop sévèrement les cultivateurs d'avoir négligé le marché local, car les besoins du pays sont de beaucoup de la plus grande importance pour le bien être du peuple et la prospérité de la province. Pour montrer d'un coup d'œil les grands avantages et le bénéfice que retireraient les cultivateurs de nos marchés locaux, en adaptant leur mode de culture à l'exigence de ces marchés, le tableau ci-dessous fournit une illustration graphique, aussi claire que possible, des plus importants produits agricoles dont a dû s'approvisionner à Montréal pour la consommation, durant l'année, indiquant en même temps l'endroit d'où est venu l'approvisionnement :

ONTARIO

	Nombre	Poids lbs.	Prix moyen.	Total moyen.
Bestiaux pour bouchers....	57,580	800 à 1,000	\$4.00	\$2,303,000
Porcs vivants..	30,000	200 à 300	5.00	375,000
Porcs apprêtés	105,935	200 à 175	6.50	984,000
				\$3,645,000

QUÉBEC.

Bestiaux pour bouchers....	12,200	500 à 1,000	\$4.00	\$366,000
Porcs vivants..	7,480	150 à 225	5.00	71,000
Moutons	25,946	75 à 135	6 00	155,000
				\$592,000

Ainsi, la ville de Montréal est obligée d'acheter en dehors de cette province quatre-vingt-cinq pour cent (85 p. c.) de la viande qu'on y consomme et le montant payé est de \$3,645,000. Pourquoi ne garderions-nous pas cet argent dans cette province? Pourquoi priver nos intérêts agricoles, notre commerce et nos industries d'un aussi fort montant, pour le bénéfice et l'avantage des autres provinces? Les cultivateurs ont perdu pour leur foie, un marché de \$600,000 à \$800,000 par année. Voici l'occasion, pour eux, de compenser cette perte, et elle est de la plus grande importance pour eux et pour le commerce local en général.

L'élevage des porcs se fait avec grand profit dans le Haut-Canada, et il devient une partie importante de la culture; de fait, l'impulsion qu'on lui a donnée récemment est telle que, en une année, les porcs canadiens ont supplanté les porcs américains sur le marché de Montréal. En 1889, 49,000 porcs avaient été importés des États-Unis à Montréal, tandis qu'on n'en a vu que très peu en 1890. Qui osera nier l'habileté de nos cultivateurs à élever des porcs et des bestiaux, pour subvenir aux besoins de la ville? Pour les surplus de la production, l'Angleterre offre un marché tout prêt, si nos cultivateurs veulent s'initier aux besoins et aux exigences du marché anglais.

Le commerce du bétail, au Canada, prend de très grandes proportions, et tout indique qu'il ne fera que s'accroître dans les années à venir. Le tableau comparatif ci-dessous de nos exportations démontre que nous n'avons pas notre part de cette source importante de revenus pour les cultivateurs et qu'on devrait y donner infiniment plus d'attention.

Bestiaux exportés	Poids, lbs.
Du Nord-Ouest.....	8 300 1,000 à 1,300
D'Ontario	112,336 900 à 1,400
De Québec, Cantons de l'Est..	2,500 1,100 à 1,400
Moutons exportés	
D'Ontario	42,172 150 à 200
De Québec	1,200 100 à 130

Les produits laitiers, à cause de leur grande demande sur les marchés étrangers, assurent un bon débouché à tous ceux

qui peuvent en fournir et on remarque un bon progrès dans cette direction : mais il reste encore beaucoup plus à faire et on devait y songer plus sérieusement.

Il est à propos de vous entretenir de ces questions, à cause de leur grande importance pour l'avenir. Le remède à la stagnation commerciale est, en grande partie, entre les mains des cultivateurs, et il est du devoir de tout homme d'affaires de traiter les principales questions d'agriculture par rapport à notre prospérité commerciale. On a beaucoup plaidé déjà en faveur de la culture mixte et il faudra que les cultivateurs adoptent ce mode de culture pour se tirer de leur position actuelle.

Il y a un relâchement dans notre agriculture et on n'apporte pas toute l'attention voulue à la culture, dans cette province. C'est là assurément ce qui nuit aux intérêts des cultivateurs et qui cause par suite du tort au commerce.

Cet article remarquable mérite d'être étudié à fond. Nous y reviendrons.

ED. A. B.

Les Haras en Autriche et en Russie.

Nous devons à l'obligeance de M. Auzias Turenne, directeur de la Compagnie du Haras National, à Montréal, ce qui suit :

Peut-être trouverez vous opportun, dans un temps où la question chevaline prend une telle importance au Canada, de publier la note suivante sur les haras russes et autrichiens :

En Autriche, les haras de l'Etat entretiennent un nombre considérable de reproducteurs de premier ordre à Mezöhegyes, à Babolna et à Kisber. Ce sont des chevaux pur sang Arabe, des demi-sang, des Normands et des Percherons de France.

1. En Russie, il y a 6 grands haras d'élevage. Tschesmensky, pur-sang Arabe et Anglais.

2. Derkul : Percherons, Suffolks, Cleveland et Orloff.

3. Streletsk : Pur-sang Arabe et Orloff Rostoptschin.

4. Nowo-Alexan-trowsk : Etalons de pur-sang croisés avec juments Orloff-Rostoptschin.

6. Chranovoy : Trotteurs Orloff.

Il est aisé de voir la place qu'on a fait dans ces haras aux étalons Normands et Percherons, l'estime dans laquelle ils sont tenus en Europe. Croyez, Monsieur, à mes sentiments très distingués.

AUZIAS TURENNE.

Cochons Yorkshires à vendre.

M. E. Casgrain, de l'Islet, P. Q., nous informe qu'il a, en ce moment, sept petits cochons Yorkshires (improved large Yorkshires) enregistrés à vendre.

CORRESPONDANCE.

LA ROUILLE DES GRAINS

Un de nos meilleurs correspondants nous adresse les deux demandes qui suivent au sujet de la maladie sur les grains qui s'est montrée par toute la province l'an dernier, et qui dévaste certains champs ici et là, un peu tous les ans.

Quant aux remèdes, ils sont difficiles à indiquer avec certitude. Le meilleur est de ne jamais semer de grain qui a souffert de la rouille, de semer dans un champ bien drainé et chaulé, sur une terre qui n'est pas humide et suffisamment riche et où la paille pousse forte et résistante.

La province qui a abusé de l'agriculture depuis l'arrivée de nos ancêtres en ce pays, qui met de côté sans cesse les lois de la nature en matière agricole aura à revenir de ses égarements sans nombre, avant de revoir les récoltes prodigieuses du passé. Mais que les hommes courageux et bien pensants ne se découragent pas. Pour le moment, la seule chose à faire est de cultiver en grains le moins possible, de faire reposer la terre par les cultures fourragères, de compter sur les revenus excellents de l'industrie laitière et de ne mettre en grains et légumes que ce que l'on peut cultiver à la perfection après avoir

enrichi le sol des diverses matières fertilisantes dont les récoltes ont un besoin indispensable.

Enrichir le sol, voilà le remède à la plupart de nos malheurs en agriculture. Nous avons appauvri la terre pendant des générations, il faut maintenant restituer—c'est une loi qu'on enfreint de plus d'une manière—n'oublions pas cependant que sans restitution des matières fertilisantes enlevées, point de salut possible pour notre agriculture. N'oublions pas non plus que pour un cultivateur qui met à profit tous les engrais dont il peut encore disposer, il y en a 99 qui en perdent énormément, souvent jusqu'aux trois quarts de ce qu'ils possèdent. En voilà, des délapidateurs et des prodiges ? Ouvrons les yeux avant qu'il soit trop tard, et rentrons au plus tôt dans l'ordre voulu par les lois de la nature. Cela fait, les fléaux, seront moins à craindre, et la température nous sera plus propice. Puis employons les matières fertilisantes telles que cendres et acide phosphorique, sel etc. qui donnent de la force à la paille et en hâtent la maturité. ED. A. BARNARD.

EST-CE UN FLÉAU ? (Oui, sans doute.—Réd.)

EST-CE L'EFFET DE LA TEMPÉRATURE ? (Oui, mais l'appauvrissement du sol en augmente les mauvais effets et développe les germes de rouille dont la plupart de nos grains et fourrages sont remplis.—Réd.)

Monsieur,—Dans la province de Québec, au cours du mois de juillet de l'été dernier, plusieurs grains, tels que l'avoine, l'orge, le blé, le seigle, ont souffert d'une maladie très-grave. Les feuilles et les tiges ont d'abord jauni ; puis la croissance a été arrêtée. Quelques jours plus tard, ces grains ont repris vigueur, mais en général, ils sont restés très-courts, et les épis ont été peu nourris. L'avoine a plus souffert de cette maladie que les autres grains. La récolte en est donc moindre ; ici d'un quart, là d'un tiers, en quelques endroits de la moitié d'une récolte ordinaire, et de qualité inférieure, tant de paille que de grain.

Notons d'abord, qu'au temps auquel ces grains ont été le plus affectés, nous avons eu une série de nuits froides.

Sincèrement dévoué aux intérêts de la classe agricole, non moins ardent à combattre les ennemis de l'agriculture qu'à en activer les progrès, vous avez dû donner une sérieuse attention à ce phénomène étrange pour en étudier les causes et en prévenir les déplorables effets.

Voici la question que je me permets de vous soumettre.

Quelle est la cause de cette maladie ?

Est-elle due à l'influence atmosphérique ; c'est-à-dire aux nuits froides et humides que nous avons eues ; ou, à la présence d'un insecte microscopique ; je dis, microscopique, parce que personne, au moins que je sache, n'a pu constater à l'œil nu la présence d'aucun ver.

Ce n'est pas un insecte, mais une maladie de la plante.

ED. A. B.

Si une température défavorable a été la cause de ce mal, il nous est permis, comptant sur la divine Providence, d'espérer des jours meilleurs. Au contraire, si un insecte trop redoutable a causé de tels dommages, ne serait-il pas à propos de conseiller aux cultivateurs, surtout à ceux qui sèment beaucoup d'avoine, de changer leur mode de culture, en cultivant, par exemple plus de sarrasin, de pois, de patates, de légumes etc. etc. selon la nature du sol, afin de se soustraire aux effets d'un fléau auquel personne ne saurait porter remède. Et mes craintes sont confirmées par l'assertion de quelques cultivateurs qui ont constaté cette maladie même pendant l'été de 1889.

Vous ne sauriez croire, combien de cultivateurs, laissant de côté la culture des différents grains, pour se livrer exclusivement à celle de l'avoine, éprouvent de gêne aujourd'hui par suite de leur mauvaise récolte. Plusieurs, ne pouvant faire honneur à leurs affaires, ou subvenir aux besoins de leur famille, prennent la route des Etats-Unis, et bien d'autres les suivront, si nous devons subir de nouveau cette maladie, sans chercher au moins à en diminuer les déplorables résultats. AGRICOLA STE-H.

St-Jérôme, 19 février, 1891.

Monsieur,—J'ai été un peu négligent à vous écrire mais je me souviens encore des bons conseils que vous m'avez donnés et je vous en remercie beaucoup. J'ai soigné ma vache au foin trempé

jusqu'aux froids, mais comme mon bâtiment était trop froid, j'ai abondamment cette nourriture-là. J'ai été très satisfait, je me propose l'été prochain de réparer ma bâtisse chaudement et je me propose d'acheter du trèfle vert et le mettre avec de la paille. J'ai à vous dire que j'ai calculé ce que ma vache a donné de lait cette année, c'est-à-dire pendant dix mois, j'ai pesé son lait pendant quatre mois à la beurrerie, j'ai pesé le lait toutes les semaines chez nous; je calcule que ma vache m'a donné 5,500 lbs. de lait le printemps dernier; j'ai essayé son lait pour faire du beurre, et cet automne la même chose: le lait de ma vache ne prend pas tout à fait 18 lbs. de lait pour une livre de beurre, alors je calcule qu'avec 5,500 lbs. de lait je dois faire 325 lbs. de beurre. Remarquez que nous n'avons pas de bon pacage; dans tous les cas je me propose l'année prochaine de faire mieux si c'est possible.

Monsieur, je vois, sur le journal agricole, une correspondance faite par M. Casavant sur la meilleure race de cochons. Ce monsieur prétend que ce sont les Chesters blancs; il dit qu'il a fait l'essai de toutes les autres races et que ceux-là sont préférables; plusieurs personnes du Cercle m'ont demandé des informations; c'est pour cela que je vous en parle; une réponse dans le journal, s'il vous plaît. Je crois que M. le Colonel Rhodes a en sa possession l'adresse de M. Casavant.

Je suis votre dévoué

P. LATOUR.

Ablation des cornes.

Plusieurs cultivateurs qui ont lu avec intérêt ce qui a déjà paru sur votre Journal au sujet de l'ablation des cornes, seraient heureux de savoir où ils pourraient se procurer les outils nécessaires pour cette opération et quel en est le coût?

Nous prions le Dr Couture de bien vouloir répondre à ces questions.

On nous écrit :

J'ai une vache à l'étable et un cochon à l'engrais. Mon vieux père me dit de les soigner de telle manière son voisin de telle autre et chacun de ceux que je consulte a une méthode différente pour arriver à ce que je me propose: "Avoir de ma vache la plus grande quantité de bon lait et engraisser mon autre animal le plus rapidement comme le plus économiquement possible."

Si vos occupations le permettent, veuillez donc me fournir les principaux renseignements dont j'ai besoin pour obtenir ces résultats désirés. Vraiment je suis tout surpris du sans-gêne avec lequel je m'adresse à vous, mais il me plairait tant d'appliquer en tous points les méthodes que vous me fournirez, certain d'avance qu'elles me seront si utiles.

Et mes voisins et tout le monde d'ici, auxquels je les communiquerai, devront aussi les appliquer si mieux ils n'aiment se faire battre. Pour réponse, voir page 40.

L'agriculture au Lac Témiscamingue.—Un cercle en voie de formation.

Cher Monsieur,—Il y a quelques années, je vous écrivais de St-Ubalde, comté de Portneuf, pour le cercle agricole; je cultivais dans le temps les terres de la fabrique pour le profit du curé. Aujourd'hui je suis rendu sur les belles terres de la Vallée de l'Ottawa, près du grand lac Témiscamingue. Je cultive pour moi; je suis mon maître. Il y a 5 ans, je commençais un établissement sur deux beaux lots de terre franche comme on en voit au Manitoba. Maintenant je possède un commencement de ferme que l'on peut évaluer à \$2,500.00. Avec mes petites connaissances acquises à l'école d'agriculture de Sainte-Anne et l'activité que me donne mes vingt-huit ans, je me propose de m'agrandir encore et de continuer l'ouvrage que j'ai commencé. Je compte aussi beaucoup sur vos bons conseils, Monsieur le directeur, comme par le passé, et si vous daignez continuer à me les donner, je vous assure qu'avant longtemps ce petit coin reculé de la province de Québec ne sera pas ignoré. C'est grâce à vous, à vos sages conseils sur l'agriculture que les cultivateurs de St-Ubalde et de St-Casimir ont eu confiance en moi; vous me donniez un bon coup de main, en écrivant à propos d'assolement: "les petits poissons ne mangent pas les gros; qu'on ne doit pas négliger le reste de sa terre pour cultiver un petit coin et y faire seulement la une rotation; que le pâturage des animaux n'est pas suffisant pour maintenir une terre fertile." Les plus influents d'alors le prétendaient. Il y a un cercle agricole formé depuis six mois, par le révérend père Thérien, O. M. I., le docteur Dubé, secrétaire, et M. Guay, président. On me demande pour en

être le conférencier; je n'ose refuser, je veux avant tout l'avancement de l'agriculture: que les colons de l'endroit ne gaspillent pas la richesse de leurs terres: faire connaître l'élevage des races initiales, la fabrication du beurre, les meilleurs systèmes de rotation, la confection des silos. J'ai un silo de 20 x 14 et il de profondeur, plein de lentille verte chauffée de 125 à 140. Vous voyez, j'ai commencé à donner l'exemple. J'ai l'honneur d'être, Monsieur le directeur,

Votre humble serviteur,

GUSTAVE DUBOIS.

Notre correspondant peut compter sur nous, comme par le passé, pour tout ce qu'il nous sera possible afin d'aider le progrès agricole au Lac Témiscamingue, comme partout ailleurs.

Ed. A. B.

Le Journal et les cercles.

Nous sommes heureux de publier la lettre qui suit: Il nous est particulièrement agréable de constater que notre travail porte des fruits utiles.

Nous profitons de la circonstance pour assurer les Cercles que leurs rapports auront toujours une place marquée au Journal.

On devra nous pardonner les retards qu'il faut quelquefois apporter à la publication de ces rapports. Qu'on soit assuré que nous y mettons toute notre bonne volonté et nos meilleurs efforts.

Ed. A. BARNARD.

Cercle agricole de St-Victoire d'Arthabaska.

Monsieur le directeur,—J'ai récemment le plaisir et l'honneur de vous faire connaître que j'ai recueilli vingt abonnés au Journal d'agriculture, à la dernière assemblée du cercle agricole de cette paroisse. Ce mouvement, dû aux remarques ou commentaires dont vous voulez bien accompagner les rapports de nos séances, dit éloquentement l'intérêt que les membres portent au cercle et à l'agriculture en général. Veuillez me croire votre tout dévoué,

J. N. POINTE.

P. S. Vous m'obligeriez, en me faisant connaître la date *ultima* du mois, à laquelle je puis vous expédier un rapport de séance, pour qu'il paraisse dans le numéro du Journal subséquent, c'est-à-dire du même mois.

Bien à vous,

J. N. P.

Règle générale nous expédions la matière vers le 25 du mois qui précède la publication, à moins qu'il y ait encombrement comme cela a eu lieu récemment.

E. A. B.

Hivernement profitable d'une vache.

Sainte-Rose, 2 février 1891.

Ed. A. Barnard, Ecr., Québec.

Monsieur le directeur,—Il me fait bien plaisir de vous dire que ma petite vache Normande va me donner \$27 00 de profit net dans les 6 mois de l'hiver. J'achète tout, comme vous le savez, et cependant j'y fais de l'argent. Je vends du lait tout l'hiver, tandis que les deux tiers des cultivateurs ayant 7 8 ou 10 vaches n'en ont pas une cuillerée pour eux-mêmes; voilà qui est pratique n'est-ce pas?

Quant à mes poules (Wyandottes), elles pondent depuis le 20 novembre, et à elles 16 me donneront, toutes dépenses payées, au moins \$12 00 de profit au 1er mai avec les œufs seulement.

Ma vache me coûte par jour :

Pour foin.....	.06
" paille.....	.05
" son et moule.....	.04
	<hr/>
	\$0 15

Mes 16 poules coûtent :

Pour sarrasin.....	.05
" son.....	.02
" chou haché.....	.01
	<hr/>
	\$0 08

Je vous écris ce qui précède pour démontrer que les 3 des cultivateurs hivernent leurs vaches et leurs poules non seulement sans faire de profit, mais en dépensant les quelques piastres qu'ils ont pu faire dans l'été précédent. Votre etc., etc.,

O. E. DALAIRE.

Voyons, Messieurs les cultivateurs, qui n'avez rien à acheter pour l'hivernement de vos vaches et de vos volailles. Pourquoi ne feriez-vous pas aussi bien que M. Dalairo ?

E. A. B.

Concours des terres les mieux tenues.

Le conseil suivant peut s'appliquer ce nous semble à toutes les sociétés d'agriculture. Nous le leur soumettons respectueusement.

Monsieur,—Votre société est comprise dans la troisième région provinciale des concours de mérite agricole. Vous devez en conséquence faire un concours des terres les mieux tenues, au point de vue des profits à obtenir dans les circonstances où se trouvent vos cultivateurs.

Je vous conseille fortement d'ouvrir un concours de paroisses, et d'offrir le plus de prix possible dans chaque paroisse, de manière à intéresser le plus de vos souscripteurs à ces concours, lesquels sont de nature à faire faire les plus grands progrès à l'agriculture, vu qu'il s'agit d'établir, uniquement, quels sont ceux qui savent faire le plus d'argent, et autres bénéfices certains avec ce qu'ils ont en mains.

M. les curés, j'en suis sûr, vous aideront de toutes leurs forces à populariser ces concours de paroisses, car là où la preuve sera donnée, d'une manière indubitable, qu'il y a un moyen de vivre sur sa terre et d'y élever convenablement ses enfants, on aura prouvé du coup que l'émigration aux Etats-Unis et ailleurs est un mal qui dépend surtout de la mauvaise administration de nos terres, mal que les concours sont appelés à combattre avec succès.

Si les ressources de votre société vous le permettent, vous pourriez offrir également des prix de paroisse pour la nouvelle prairie la mieux réussie ; pour la plus belle pièce de foin et surtout de trèfle cultivé en vue de la production de la graine ; enfin pour la pièce de terre neuve qui aura été cultivée avec le plus d'intelligence et de succès, si c'est dans une région nouvellement ouverte.

Je suis convaincu, Monsieur, qu'un pareil système est de nature à enrichir votre territoire, et si vous y réussissez, vous aurez donné de plus un grand et bel exemple à bien d'autres localités plus favorisées que vous sous bien des rapports.

Vous trouverez au chapitre 8 des règlements du Conseil ce qui a trait à ces concours de paroisses, etc. Vous y verrez dans l'avis aux cultivateurs que les prix doivent être donnés, exclusivement, à ceux qui font le mieux payer leurs terres, quelles que soient leurs ressources ou leur manque de ressources.

ED. A. BARNARD.

Un brave et courageux cultivateur.

En novembre dernier un de nos bons amis, qui réside à St-Sauveur des Monts, nous conduisit à travers des chemins très difficiles chez un cultivateur établi au milieu des roches. Quel courage il lui a fallu pour se faire une terre passable dans des circonstances aussi difficiles, lui seul et sa famille peuvent le dire. Ce colon avait quitté son métier à Montréal faute de santé et nous a fait voir un établissement des mieux réussis, une petite beurrerie modèle, uniquement pour ses propres besoins, des champs épierrés, une maison confortable, des étables modèles et un silo bien réussi. Nous venons bien tard répondre à ses questions. Il nous est pénible, dans de pareils cas de ne pouvoir accomplir davantage. Nous le prions de croire qu'il n'y a pas eu de notre faute. Voici maintenant ses questions et nos réponses :

M. ED. A. BARNARD,

Vous me pardonnez bien si dans votre visite chez moi j'ai oublié de vous poser quelques questions. Ayez donc la bonté de me dire le com du

BLÉ-D'INDE LE PLUS HÂTIF

dans la spécialité du grand blé-d'inde d'ensilage. Comme il gèle de bonne heure dans nos montagnes il nous faut semer le blé-d'inde le plus hâtif.

Réponse : Adressez-vous à M. O. Marion, de St-Jacques l'Achigan. Il a du blé-d'inde canadien blanc ou jaune qui sont tous deux excellents et très hâtifs. Il vous en cèdera à bon marché et vous servira parfaitement.

Dites-moi s'il est préférable

D'ÉTENDRE LE FUMIER L'AUTOMNE OU LE PRINTEMPS

sur de la prairie ou du terrain que l'on se propose de semer le printemps suivant ?

Réponse.—L'automne, aussitôt les foins faits, est le meilleur temps. Mais vous réussirez bien sur la prairie dès les neiges fondues. Quant au terrain labouré, cela dépend de ce que l'on veut faire. Pour les patates, le blé-d'inde et autres cultures sarclées, tournez le fumier dès la fonte des neiges, mettez à l'intérieur du tas toutes les pailleries, etc., et à l'extérieur, que vous monterez à plomb, mettez le fumier chauffé. Ce fumier frais se préparera ainsi parfaitement. Appliquez le de préférence dans les sillons. Vous engraisseriez ainsi plus de terre en cultures sarclées. Si c'est sur le grain, nous ne conseillons le fumier que par exception, sur terrain pauvre, et afin d'y faire prendre les graines fourragères. Dans ce cas hersez et roulez parfaitement. Quand le grain sera levé étendez dix à quinze voyages d'un cheval de fumier. Vous serez ainsi bien certain de faire une belle prairie, pourvu que vous n'y mettiez aucun animal l'automne.

A présent, dites-moi si le taureau que vous avez vu chez moi a

DRIT A L'ENREGISTREMENT

du livre de généalogie de la race Jersey canadienne ? Son père était un Hereford pur-sang dont je vous ai parlé, et sa mère était une Alderney dont le père était un Alderney pur-sang et la mère était une bonne vache Canadienne. S'il n'a pas droit à l'enregistrement ne vous donnez pas la peine de répondre, mais si il a le droit, dites-moi ce qu'il faut que je fasse pour le faire enregistrer. Mais pour les autres questions, ayez la bonté de me répondre dans le Journal.

Je suis très respectueusement, Monsieur, votre... E. D.

Township Morin, comté d'Argenteuil,
18 novembre 1890.

Réponse.—Notre correspondant nous pardonnera si nous lui répondons dans le Journal. La question qu'il pose est d'intérêt général et bien d'autres lecteurs pourront en faire leur profit. Pour avoir droit à l'enregistrement il faut que l'animal soit de race pure sans aucun croisement. Le canadien, le Jersey et le Guernesey sont sensés appartenir, mais de bien loin, à la même famille, de descendance Bretonne. D'où la raison d'une exception en leur faveur. Les races anglaises de boucherie n'ont rien qui les rapproche de type Breton. Le taureau en question n'est qu'un croisé, et si les vaches qui en descendent sont bonne laitières, c'est un pur hasard, d'ailleurs fort problématique, pour leur descendance.

ED. A. BARNARD.

Foin, beurre vendu, calculs importants.

Sainte-Ursule, 23 février 1891.

Monsieur le directeur,—Sur ma dernière lettre, je faisais quelques remarques sur la vente du foin à sacrifice. Aujourd'hui permettez-moi d'établir par des chiffres exacts que loin d'enrichir, la vente du foin appauvrit, et si quelquefois un cultivateur s'enrichit en vendant le produit de sa terre c'est au détriment de ses fils, en d'autres termes, c'est en ruinant sa terre, de laquelle il retire toujours sans jamais rien lui rendre.

Prenez dans ma paroisse deux cultivateurs ayant chacun 100 arpents de terre moyenne, dont l'un a vendu cette année 8000 bottes de foin à \$4.00 le 100 bottes. Ceci forme \$320.00

Mais il faut déduire, pour fauchage, bottelage et rentrée du foin \$1.00 par 100 bottes, soit	30 00
Pressage, 1.00 " "	80 00
Charroiyage aux chars, 50c par 100 bottes	40 00
C'est donc deux cents piastres qu'il faut déduire	\$200.00
Et il ne reste que cent-vingt piastres pour payer les intérêts de \$4,000, valeur de la propriété	\$120.00

Prenez maintenant un autre cultivateur qui, par une rotation intelligente, cultive le tiers de sa terre, laissant les deux autres tiers

en friche et en prairie D'abord celui-ci doit garder 20 vaches qui lui donneront au moins \$40 00 chacune; d'ailleurs c'est ce que mon père a fait comme l'indique le tableau ci-dessous :

A la fromagerie, en 64 mois,	\$551.00
Veaux vendus	57.00
Plus de mille livres de beurre à 20c.	200.00
Total	\$811.00

De ceci il faut déduire pour l'hivernement de chaque bête 210 bottes de foin à \$2.50 \$ 5.25

Je compte le foin au prix qu'il se trouve vendu moins le pressage et le charroyage. On pourrait de plus se dispenser de botteler ce foin.

4 charges de pailles de toutes sortes, à 50 cts.	2.00
4 lbs de moulée par jour, 210 jours, forment 840 lbs, à 1½ centin	10 50
Pacage	6.00

Montant \$ 23.75

Pour vingt vaches	475.00
Champ de blé-d'in. le	25.00

500.00

\$311.00

Maintenant voyons la différence entre les deux systèmes. En gardant des vaches, un cultivateur réalise un surplus d'au moins trois cents dollars

Tandis que l'autre ne fait que cent vingt piastres.

C'est donc \$180 00 en faveur du cultivateur laborieux, et s'il y en a 50 dans ma paroisse, ça fera neuf milles piastres 9000 00

De plus, il y aura une énorme quantité d'engrais pour l'amélioration des terres et beaucoup de lait pour l'élevage des porcs et des bestiaux, lesquels se vendent très bien.

Bien à vous,

J. G. CARLE

P. S. Je vous ferai remarquer que la paille est estimée ici pour ce qu'elle vaut chez le cultivateur qui charge 25c pour le charroyage lorsqu'il en vend une charge, c'est pour cette raison que je l'ai estimée à 75c sur ma dernière lettre. Les rations ne sont plus les mêmes que celles déjà publiées, car je donne maintenant le résultat de l'exploitation de mon père.

J. G. CARLE.

Il est incroyable que nos cultivateurs en soient rendus à presser leur foin, à le porter à deux ou trois lieues et à le vendre quatre piastres du cent! Sait-on ce qu'il en coûterait de rapporter à la terre les valeurs fertilisantes que le foin enlève?

Voici un petit tableau de ce que divers foins et paille contiennent en azote, en acide phosphorique et en potasse. L'azote vaut au bas prix 15c la lb, à l'état soluble. Nous l'évaluons à 10c seulement en moyenne, l'ac. phos. 7 et la potasse 4c la lb. Or voici ce que contiennent de ces matières par 100 lbs pesant, et la valeur fertilisante ôtée à la terre par la vente de ces produits :

Fourrage.	Azote.		Acide phos.		Potasse.		Total.
	lbs par 100.	Valeur à 10c.	lbs par 100.	Valeur à 7c.	lbs par 100.	Valeur à 4c.	
Trèfle.....	2.40	34c.	0.57	2c.85	1.50	6c.	33c.—\$4 80
Foin.....	1.50	15c.	0.40	2.00	1.60	6.4c.	23c.— 3.45
Pesats pois.	1.00	10c.	0.35	1.75	1.00	4c.	15c.— 1.80
Pailles d'av.	.50	5c.	0.24	1.20	1.00	4c.	10c.— 1.20
“ blé...	.45	4.5c.	0.24	1.20	0.80	3.20c.	9c.— 1.08
“ d'orge.	.40	4.0c.	0.18	0.90	1.00	4c.	8.80c.— 0.92
Pesats fèves	0.90	9c.	0.30	1.50	1.00	4c.	14c.— 1.74

Dans ces circonstances, voici comment nous établissons le compte du cultivateur qui vend son foin :

Cr. Vendu 8000 bottes de foin à \$4 00 \$320.00
Dr. Payé façon, pressage et charroyage \$200.00
Perdu matières fertilisantes enlevées à la terre par le foin :

8000 bottes à \$3.45 du 100	276.00	
		\$476.00
Perdu		156.00
		<u>\$476.00</u>

Si ce cultivateur avait fait consommer ce foin et conservé tout le fumier, sa terre n'aurait pas été appauvrie du tout et il aurait eu à son avoir plusieurs centaines de piastres. Voilà malheureusement les faux calculs que font un trop grand nombre de cultivateurs. Pour une piastre qu'ils empochent, ils ruinent l'héritage de leurs enfants.

ED. A. BARNARD.

Conservation des fumiers.

2^{me} assemblée.—Présence du Révd. M. Filiatrault, directeur : M. le président, J. B. Chevalier, prend le fauteuil.

Lecture et adoption des minutes de la dernière séance. Le secrétaire donne alors lecture des constitutions et règlements du cercle, tels que rédigée à la séance du comité de régie qui eut lieu jeudi dernier à cet effet.

Ces constitutions et règlements sont à peu près les mêmes que ceux du cercle agricole de St-Ignace du Nominiguc, proposées comme modèle à tous les cercles de la province sauf quelques légers changements qui conviennent plus particulièrement à notre localité, et aux personnes qui composent ce cercle.

Ces constitutions et règlements sont adoptés à l'unanimité sur proposition de M. Nazaire Bessette secondé par M. Félix Poulin.

M. le président proposa alors à l'assemblée, le sujet de discussion adopté à la dernière séance :—

LE SOIN DES FUMIERS,

et invite les membres à faire part de leurs connaissances sur ce sujet.

M. Rêmi Bessette dit qu'il a une cave sous ses étables, dans laquelle il conserve ses fumiers, excepté celui des chevaux qu'il jette au dehors afin de ne pas exposer la masse à chauffer à l'excès.

Toutes les urines s'écoulent sur ces fumiers; cependant le fond de cette cave est en terre sablonneuse.

Est-il impossible de la glaïser et de battre solidement la glaïse après l'avoir mouillée? Cela équivaldrait au meilleur bon.

E. A. B.

Vers la fin de l'hiver il charroye ces fumiers dans son champ, et les dépose par tas, sur les lieux où ils doivent être employés.

M. le président :—Il faut de toute nécessité que le fond de votre cave soit arrangé de manière à conserver les urines; une bonne couche de glaïse battue répondrait bien à cet effet. Les fumiers liquides sont d'une grande valeur.

Oui, les urines valent plus que les solides, poids pour poids.

E. A. B.

pourtant il s'en perd une grande quantité chez tous les cultivateurs qui ont des étables défectueuses, ou qui laissent leurs fumiers en plein air, sans aucun soin. Ce que M. Bessette gagne en conservant ses fumiers dans sa cave, il en perd une partie en les déposant par petits tas dans son champ; le soleil, le vent, les pluies, lui en enlèvent une grande partie. Il devrait ne les charroyer qu'au moment de les employer, ou tout au moins les mettre en gros tas, bien faits, et les abriter si c'est possible.

Voilà qui est parfait. Essayez, et vous jugerez bientôt de l'excellence des résultats.

E. A. B.

M. le Secrétaire concourt parfaitement dans l'idée de M. le Président, qu'il faut rendre le fond de la cave à fumier imperméable en l'enduisant de glaise battue, non seulement pour conserver les urines, mais que l'on peut aussi y amasser une grande quantité de fumiers liquides en ne laissant rien perdre des eaux provenant de la cuisine, des lavages etc, ou de toutes autres matières qui se perdent autour des habitations. Ces matières auraient leur place dans le réservoir des fumiers liquides, et constitueraient un fertilisant précieux pour les prairies ou les jardins.

Si l'on nous permet une suggestion, nous conseillerions d'avoir près de la cuisine un amas de terre sèche et poussiéreuse de chemin, levée de fossés, terre noire de savanne, ou même toute bonne terre (non sablonneuse) avec un creux au milieu du tas pour y recevoir les déjections de toute sorte. Il suffira de jeter un peu de terre de l'extérieur du tas par dessus pour empêcher toute odeur et de brasser de temps à autre à la pelle, pour mélanger le tout. A l'automne on fera autrement : ces eaux etc., seraient jetées sur un tas plat dans un coin et tout près se trouverait un autre tas de terre sèche où les eaux de pluie et de lavage etc., ne viendraient jamais. Ce dernier tas ne gèlerait pas, du moment que la terre aura été entrée sèche. Il suffira pendant l'hiver de jeter sur les déjections etc., quelques pelletées de terre sèche pour faire un compost précieux. Les matières fécales etc., peuvent être ainsi traitées sans le moindre inconvénient. E. A. B.

Il conseille aussi à M. Bessette de mêler le fumier de ses chevaux qui se perd infailliblement au dehors. Il pourrait facilement en contrôler la chaleur en l'arrosant souvent, le foulant avec soin, et en répandant du plâtre de temps à autre à la surface, ce qui aurait pour effet d'empêcher un des plus précieux fertilisants contenu dans le fumier de se perdre dans l'air.

Que les fumiers de chevaux soient étendus sur ceux de vaches dans la cave et que quelques cochons y aient accès. Il n'y aura plus de danger de chaleur excessive, par le foulage que procureront les porcs. E. A. B.

Le Secrétaire ajoute qu'il conserve lui-même ses fumiers sous une remise construite à cet effet, le long de ses étables. Le fond de cette remise est au niveau du plancher de ses étables à un bout, et descend graduellement jusqu'à l'autre bout, et forme à cet endroit un bassin de cinq pieds de profondeur.

Très bien, très bien, pourvu que l'eau extérieure n'y arrive point. E. A. B.

Le poulailler qui comprend un quart de la bâtisse est au-dessus de ce bassin ou réservoir. Le reste contient les fumiers, qui sont toujours répandus également et foulés avec soin. Le fond, ainsi que les parois et le solage de cette remise sont enduits de glaise battue.

Il ne se perd pas une seule goutte de liquide. Les urines s'écoulent dans ce réservoir. Les eaux sales, savonnages, déchets de toutes sortes, sont tous répandus sur les fumiers, ainsi que la terre servant à couvrir le silo ; il y répand aussi du plâtre de temps en temps.

Il n'enlève les fumiers de cet endroit qu'au moment de les employer. Depuis 4 ou 5 ans qu'il a adopté ce système, il se flatte d'avoir tous les printemps, un fumier très riche et dans un état de décomposition qui le rend très assimilable aux plantes. Il fait bien remarquer aussi, que la paille hachée contribue beaucoup à améliorer l'état du fumier.

Il recommande fortement aux membres du cercle de se construire des remises à fumiers ce qui peut être construit à très peu de frais.

Voilà qui est très bien. C'est un exemple à imiter dans toute la province là où il n'est pas possible de creuser des caves sous les étables. Les caves ont l'avantage d'amasser toutes les urines qui autrement arrivent toujours tôt ou tard en dessous des planchers d'étable etc. E. A. B.

M. Luc Poulin dit qu'il fait tous les ans, une grande quantité de fumiers, ayant chaque hiver au delà de 30 têtes de bétail à l'étable. Il charroie son fumier presque au fur et à mesure dans son champ et le dépose par gros tas.

Il convient que le soleil et les pluies lui en enlèvent une certaine quantité, mais il croit perdre moins en fumier qu'il perdrait en déboursés s'il ne le charroyait qu'au printemps.

Si l'on possède suffisamment de litières pour imbiber toutes les urines et que les tas soient bien faits, retournés avec soin au printemps et couverts d'un peu de terre, ce système est excellent. Il n'a qu'un inconvénient, mais celui-ci est grave. La paille vaut la moitié du foin pour la nourriture des animaux dans toute ration bien faite ; c'est donc autant de bêtes qu'on ne nourrit pas et qui cependant pourraient donner beaucoup de profits à qui sait nourrir avec fruit. E. A. B.

M. Alfred Lalanne dit qu'il est à loyer, et que, par conséquent il ne peut bâtir de remises à fumiers, tout en admettant qu'elles sont d'une grande utilité.

Le Secrétaire :—Achetez pour cinq dollars de planches, et faites vous une remise que vous enlèverez quand vous partirez ; ces \$5.00 vous en rapporteront peut être dix, par année.

Rien de plus certain. Dix piastres en fumier sont bien vite gagnées. C'est surtout autour des porcherics qu'il y a une réforme à faire. La quantité d'urine et de fumier de porcs qui se perd représente plusieurs milliers de piastres par année, dans chacune de nos paroisses. E. A. B.

M. Louis Choquette dit qu'il est un des nombreux cultivateurs qui ne s'occupent guère de leurs fumiers.

Il a l'habitude de les jeter sans soin le long de son étable. La meilleure partie entraînée par les pluies et les eaux des couvertures, s'écoule dans un puit situé à une faible distance, pour ensuite se répandre dans un fossé, qu'il avait creusé pour amener l'eau à ce puit en temps de sécheresse. Ce qu'il vient d'entendre lui fait prendre la résolution de changer de système ; et il sera peut être le premier membre du cercle qui se bâtira une remise à fumier.

Voilà, qui est bien dit. Quel bien découlerait bientôt des cercles dans chacune de nos paroisses, si les hommes bien pensants voulaient seulement se donner la peine de créer et de maintenir les cercles ! E. A. B.

M. Nazaire Bessette dit que, quand bien même cette discussion n'aurait pas d'autre résultat, ce serait déjà un grand progrès d'accompli, et une bonne note pour le cercle.

Oui certainement.

E. A. B.

M. Amédée Bessette dit qu'en général on ne s'occupe pas assez des fumiers ; la plupart des cultivateurs connaissent mieux, mais une malheureuse routine, une négligence coupable les retient en arrière. Le cercle aura donc pour mission de combattre ces deux grandes plaies de notre agriculture.

Plusieurs autres membres font des remarques bien appropriées au sujet, et semblent tous bien disposés à profiter des idées qui ont été émises durant la discussion.

M. le Président félicite les membres du zèle dont ils ont fait preuve à cette première séance active du cercle. Il regrette que le Rév. M. Filiatrault indisposé depuis quelques jours, n'ait pu assister jusqu'à la fin. Il ajoute que le comité de régie doit s'occuper de la question d'avoir un conférencier, et il espère que M. Barnard voudra bien nous favoriser bientôt sous ce rapport.

Le prochain sujet de discussion sera, *l'emploi des fumiers*. Et la séance est ajournée au 1er mars prochain.

MICHEL MONAST, sect. C. A. St. G. le G.

St-Grégoire (d'Iberville).

Bravo, mes bons amis. Vous avez, du coup, mis votre cercle sur le meilleur pied possible. Courage et persévérance ! C'est par milliers de piastres que vous constaterez bientôt l'utilité de votre cercle, parmi vos membres, sans compter le bon exemple donné à la paroisse toute entière. E. A. B.

PARTIE NON OFFICIELLE.

Difficiles et Exigeants.

De nos jours les acheteurs de beurre sont partout devenus difficiles et exigeants au sujet de cet article. Ils ne veulent pas jeter même un simple regard sur du beurre qui a une apparence terne ou laiteuse, sachant bien qu'un produit de cette nature ne peut être employé que pour les fins de la cuisine. Conséquence naturelle, ce beurre ne peut commander des prix qui représentent de gros profits.

Les commerçants de beurre ne cessent de démontrer à leurs fournisseurs l'obligation de donner à cet article une couleur uniforme d'un bout de l'année à l'autre. On peut atteindre ce but en employant la préparation perfectionnée de Wells, Richardson & Cie pour colorer le beurre. Ce procédé ne préjudicie en rien à la belle couleur dorée qui lui est naturelle.

La propreté la plus minutieuse, de la bonne crème, la préparation colorante perfectionnée de Wells, Richardson & Cie pour le beurre et le barattage fait à une température d'environ 62 degrés produiront dans chaque cas un article délicieux, d'une teinte dorée qui commandera les plus hauts prix sur aucun marché.

La couleur pâle ou laiteuse enlève au beurre la moitié de sa valeur parce qu'il n'a rien pour réjouir la vue. La préparation colorante perfectionnée de Wells, Richardson & Cie ne tourne jamais au rouge et ne peut rancir. Son effet ne peut être que de rendre le beurre meilleur et de lui conserver ses qualités.

Nous conseillons aux producteurs de beurre d'éviter de se servir d'autres marques que celles de Wells, Richardson & Cie pour les préparations colorantes. La plupart donnent au produit une odeur désagréable, d'autres rancissent et peuvent gâter tout un lot de beurre quelque considérable qu'il soit. Dans toutes les parties du monde la préparation colorante perfectionnée de Wells, Richardson & Cie est en usage chez les propriétaires de beurrieres, et ces derniers déclarent à l'unanimité que c'est la seule du genre digne de confiance et qui donne le plus de satisfaction. Tous s'accordent à dire que cette matière colorante s'assimile parfaitement au beurre auquel elle donne une apparence qui plaît aux acheteurs ou aux consommateurs les plus difficiles.

Cinquante ans et plus d'expérience.

UN VIEUX REMÈDE DEPUIS LONGTEMPS EN USAGE.

Depuis au delà de cinquante ans le sirop édulcorant de Madame Winslow a été administré par des millions de mères de famille à leurs enfants, à l'époque de la dentition, et chaque fois avec un succès complet. Son effet est de calmer l'enfant, d'amollir les gencives, de faire disparaître toute douleur, ainsi que les coliques provoquées par des gaz amassés dans l'estomac. Dans les cas de diarrhée il n'a pas son supérieur comme remède. Ce sirop est très agréable au goût. En vente chez tous les pharmaciens de l'univers. Prix vingt-cinq centimes la bouteille. Sa valeur est inappréciable. Ne vous trompez pas et demandez le sirop adoucissant de madame Winslow, ne vous servez pas d'autre remède.

Etes-vous prêt?

Un vieux proverbe nous enseigne que "Tout est incertain dans la vie d'un homme, à l'exception de la mort et des taxes!" Mais lorsqu'il est question des grains de semence de Salzer, le proverbe plus haut cité perd son application. Ils résistent à tout et ne demandent qu'à être essayés pour démontrer leur supériorité.

M. John A. Salzer, de La Crosse, Wis., est le plus grand fournisseur de grains de semence du Nord. Sa spécialité con-

siste dans les produits des champs tels que blé, avoine, blé d'inde et patates. Pour cinq cents vous pouvez vous procurer un magnifique catalogue illustré contenant tous les renseignements nécessaires au sujet des plantes rares, des fleurs, des légumes, etc., etc. Ce catalogue contient plusieurs dessins magnifiquement coloriés. Pour toute autre information nous vous référons à l'annonce de M. Salzer insérée dans une autre colonne.

A VENDRE

BÉTAIL NORMAND (Cotentin) BÉTAIL AYRSHIRE, COCHONS CHESTER BLANDS ET BERKSHIRE, VCLAILLS PLYMOUTH ROCK.

S'adresser L'hon. LOUIS BEAUBIEN,
30, rue Saint-Jacques Montréal.

LA CONSOMPTION GUÉRIE.

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison, rapide et permanente de la Consommation, la Bronchite, le Catarrhe, l'Asthme et toutes les Affections des Poumons et de la Gorge, et qui guérit radicalement la Débilité Nerveuse et toutes les Maladies Nerveuses; après avoir éprouvé ses remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Poussé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité, j'enverrai gratis à ceux qui le désirent, cette recette en Allemand, Français ou Anglais, avec instructions pour la préparer et l'employer. Envoyez par la poste un timbre et votre adresse. Mentionnez ce journal. W. A. NOYES.

820 Power's Block Rochester, N. Y.

TERRE A VENDRE.

Une terre située dans le 15^{ème} rang de St-Hypolite de Wotton, comté de Wolfe, contenant 400 arpents en superficie, dont 130 en bon état de culture et le reste en beau bois. Il y a une érablière de 3000 érables. Le terrain s'égoutte naturellement. Il y a un moulin à farine et à scie à quelques arpents de la propriété et une ligne de chemin de fer projeté a été tracée sur la terre voisine. Il y a maison et grange, ainsi qu'un verger de plusieurs centaines d'arbres fruitiers. Pour prix et conditions, s'adresser sur les lieux à PIERRE LEMIEUX, ou par lettre à ALFRED LEMIEUX, Lévis, P. Q.

AUX SOURDS.

Une personne atteinte de la surdité accompagnée de bourdonnements dans le cerveau, et guérie après 23 ans de souffrance, en faisant usage d'un remède très simple, enverra gratuitement une description de ce remède à toute personne s'adressant à Nicholson, 177, MacDougall St., New York.

LA COMPAGNIE DU HARAS NATIONAL

SOUS CONTRAT AVEC LA PROVINCE DE QUÉBEC POUR FOURNIR
DES ÉTALONS AUX SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

ÉTALONS NORMANDS, PERCHERONS et BRETONS

CONDITIONS AVANTAGEUSES.

Associé avec "The Percheron and Arabian Importing Horse Co.; "The Fleur de Lys Horse Ranch." Buffalo Gap, South Dakota; "The New-Melavy Sale Farm," Fremont, Nebraska, U. S. of A.; Et "La Société Hippique d'Exportation et d'Élevage," Paris, (Ferme d'élevage de Melavy, Perche, France).

Ecuries à Outremont, | Bureaux : 30 Rue St-Jacques,
Près de Montréal. | Montréal.

LS BEAUBIEN, Président. R. AUZIAS TURENNE, Directeur.

Baron E de M. Grancey, vice-président,
5 Avenue de Friedland, Paris.